

Dossier pédagogique

« Tu te souviendras de moi » Paroles et dessins des enfants de la maison d'Izieu, 1943-1944



Fête devant la fontaine de la maison d'Izieu, été 1943.

Sommaire

I. Introduction	3
II. Repères chronologiques	4
III. Points d'entrée dans les programmes scolaires	6
IV. Fiches thématiques et activités pour les élèves	10
> Fiche n° 1 : parcours d'un enfant d'Izieu, Paul Niedermann	10
> Fiche n° 2 : s'engager	16
> Fiche n° 3 : la vie à la maison d'Izieu	24
> Fiche n° 4 : la rafle et la déportation des adultes et enfants de la maison d'Izieu	36
> Fiche n° 5 : justice et mémoire	43
V. Autour de l'exposition	49
VI. Pour aller plus loin	51
VII. Annexes	53

I. Introduction

Dirigée par Sabine et Miron Zlatin, un couple de juifs d'origine polonaise et russe arrivés en France dans les années 1920, la « Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault » est une des nombreuses maisons ayant participé au sauvetage des enfants juifs durant l'Occupation. Installée, grâce au soutien de la préfecture de l'Hérault et du sous-préfet de Belley, dans l'Ain, dans le cadre isolé et champêtre de la villa Anne-Marie à Izieu, elle a abrité quelque 105 enfants de 3 à 17 ans, entre mai 1943 et la rafle du 6 avril 1944 ordonnée par Klaus Barbie. Les 44 pensionnaires et les 7 animateurs présents ont été déportés et assassinés, à l'exception d'une monitrice rescapée d'Auschwitz. Les autres enfants passés par Izieu semblent avoir tous survécu, sauf une fillette déportée en mai 1944.

Qu'ils soient nés en France, en Belgique, au Luxembourg ou en Autriche, ces enfants venaient de familles immigrées originaires d'Europe orientale, à l'exception de jeunes Allemands et d'une dizaine d'enfants nés en Algérie. Beaucoup étaient passés par les camps d'internement de la zone sud avant d'être pris en charge par l'Œuvre de secours aux enfants.

Consciente du danger qui planait sur Izieu depuis l'occupation de la zone italienne par la Wehrmacht en septembre 1943, Sabine Zlatin était à Montpellier lors de la rafle, préparant la dispersion de la colonie. À son retour à Izieu, elle a sauvé ce qu'elle pouvait des dessins, lettres ou carnets, autant de témoignages de vies brusquement interrompues. Le titre de l'exposition est tiré d'un de ces petits mots d'enfants.

II. Repères chronologiques

1926

Émigration en France de Sabine Chwast, née à Varsovie en 1907.

Elle rencontre à Nancy Miron Zlatin, jeune immigré russe né en 1904. Ils se marient le 28 octobre 1928 et s'installent dans le nord de la France, à Landas où ils possèdent une ferme avicole.

1939

26 juillet : Sabine et Miron Zlatin sont naturalisés français.

3 septembre : à la suite de l'invasion de la Pologne, la Grande-Bretagne puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Sabine s'engage comme infirmière militaire pour la Croix-Rouge.

1940

10 mai : l'Allemagne envahit les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, puis le nord de la France. Exode massif des populations vers le sud de la France.

Mai : Sabine et Miron Zlatin quittent Landas (Nord) et se réfugient à Paris, Argentan, puis Montpellier.

22 juin : armistice entre la France et l'Allemagne nazie. Division du territoire entre une zone occupée par les troupes allemandes au Nord et une zone Sud administrée par le gouvernement français.

10 juillet : l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Fin de la III^e République et début de « l'État français », le régime autoritaire et xénophobe dit de Vichy.

27 septembre : premières ordonnances allemandes contre les Juifs de la zone occupée.

3, 4 et 7 octobre : série de lois antijuives à l'initiative du gouvernement de Vichy : premier statut des juifs ; ceux d'Algérie perdent la nationalité française ; internement des juifs étrangers sur simple décision administrative.

22-25 octobre : l'opération Wagner-Bürckel expulse du Reich 7.663 juifs du pays de Bade et de Sarre-Palatinat qui sont internés dans les camps de Gurs, Rivesaltes et des Milles.

1941

10 février : Sabine Zlatin qui travaillait pour la Croix-Rouge est congédiée en raison des lois antijuives.

Fin mai : Sabine Zlatin se met au service de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants créée en 1912 à Saint-Petersbourg, en France depuis 1933) comme assistante sociale pour aider les réfugiés juifs et sortir les enfants des camps d'Agde et de Rivesaltes.

Automne : les nazis décident de l'extermination de tous les juifs d'Europe.

1942

20 janvier : conférence de Wannsee (Berlin) pour en fixer les modalités techniques.

27 mars : départ du premier convoi depuis le territoire français vers les camps d'extermination.

Mars : Sabine Zlatin prend la direction du sanatorium Saint-Roch de Palavas-les-Flots accueillant des enfants sortis des camps d'internement.

Juillet : Laval propose aux nazis que les enfants juifs soient déportés avec leurs parents. Rafle dite « du Vel d'Hiv » au cours de laquelle plus de 13.152 personnes juives dont 4.115 enfants sont arrêtées à Paris par la police française.

1943

Mi-mai : arrivée avec Sabine Zlatin d'un groupe d'une quinzaine d'enfants à la « Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault » créée à Izieu (Ain) dans la zone italienne.

Été : l'OSE bascule dans la clandestinité pour disperser les enfants de ses maisons.

8 septembre : l'Italie signe l'armistice avec les Alliés. L'Allemagne nazie occupe totalement l'ancienne zone italienne en France.

Mi-septembre : arrivée à Belley de 1500 soldats allemands.

18 octobre : l'institutrice Gabrielle Perrier fait sa rentrée à la colonie d'Izieu.

1944

8 février : rafle du siège central de l'OSE replié à Chambéry. Fermeture des dernières maisons de l'OSE. 11 personnes sont arrêtées. Une partie des documents est saisie.

6 avril : rafle de la maison d'Izieu sur ordre de Klaus Barbie. Les 44 enfants et les 7 adultes encore présents sont internés à la prison Montluc à Lyon.

8 avril : le groupe d'Izieu est enregistré au camp de Drancy.

13 avril : départ du convoi n° 71 à destination d'Auschwitz avec 1.500 personnes dont 34 enfants et 4 éducateurs d'Izieu. Le reste du groupe sera déporté par les convois n° 72, 73, 74, 75 et 76 entre avril et juin 1944.

20 novembre 1945 – 1^{er} octobre 1946

Procès à Nuremberg des principaux responsables nazis, citation lors du procès d'un télégramme de Klaus Barbie prouvant sa responsabilité dans la rafle d'Izieu.

1946

7 avril : première commémoration officielle de la rafle d'Izieu à l'initiative de Sabine Zlatin.

1971-1983

Traque de Klaus Barbie par Beate et Serge Klarsfeld.

1983

5 février : arrivée en France de Klaus Barbie, expulsé de Bolivie. Sabine Zlatin porte plainte contre lui, pour l'arrestation de la Colonie d'Izieu.

1987

11 mai – 4 juillet : procès à Lyon de Klaus Barbie. Il est reconnu coupable de tous les crimes reprochés, dont la rafle de la maison d'Izieu et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

1988

8 mars : création de l'Association pour la gestion d'un musée-mémorial à Izieu.

1993

3 février : La maison d'Izieu est reconnue comme un lieu de la mémoire nationale. Une stèle nationale y est érigée.

1994

24 avril : inauguration du « Musée-mémorial des enfants d'Izieu » par le président de la République, François Mitterrand.

III. Points d'entrée dans les programmes scolaires

► Niveau :

Cycle 3 (extraits du BO n° 31 du 30 juillet 2020)

► Disciplines :

Français, histoire, arts plastiques, enseignement moral et civique

► Liens avec les programmes scolaires :

> CM1-CM2

► Français

- Héros / Héroïnes et personnages : découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des types de héros / héroïnes bien identifiés qui révèlent comme tels, comprendre les qualités et valeurs qui caractérisent un héros / une héroïne, s'interroger sur les valeurs socio-culturelles et les qualités humaines dont il / elle est porteur, sur l'identification ou la projection possible du lecteur.
- La morale en questions : découvrir des récits de vie [...] qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et les devoirs [...], comprendre les valeurs morales portées par les personnages et le sens de leurs actions.

> CM2

► Histoire

- Thème 3 : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne.

> 6^e

► Français

- Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques : découvrir des textes de différents genres mettant en scène les ruses et détours qu'invente le faible pour résister au plus fort.

> Cycle 3

► Arts plastiques

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation : La narration visuelle : les compositions plastiques, en deux ou trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage, l'organisation des images fixes et animées pour raconter.

► Enseignement moral et civique

- Le respect d'autrui : respecter autrui et accepter les différences (respect des différences, les préjugés et les stéréotypes, l'intégrité de la personne), avoir conscience de sa responsabilité individuelle.
- Identifier et exprimer les émotions et les sentiments : partager et réguler des émotions, des sentiments.
- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique : connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits, aborder la notion de citoyenneté.

► **Niveau :**

Cycle 4 (extraits du BO n° 31 du 30 juillet 2020)

► **Disciplines :**

Français, histoire, arts plastiques, histoire des arts, enseignement moral et civique

► **Liens avec les programmes scolaires :**

> **5^e**

► **Français**

- Agir sur le monde : Héros / héroïnes et héroïsmes comprendre le caractère d'exemplarité qui s'attache au geste du héros / de l'héroïne et la relation entre la singularité du personnage et la dimension collective des valeurs mises en jeu.

> **3^e**

► **Français**

- Agir sur le monde : Agir dans la cité : individu et pouvoir : s'interroger sur les notions d'engagement et de résistance, et sur le rapport à l'histoire qui caractérise les œuvres et textes étudiés.

► **Histoire**

- Thème 1 : l'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) : La deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement, La France défaite et occupée. Régime de Vichy, Collaboration, Résistance.

> **Cycle 4**

► **Arts plastiques**

- La représentation : images, réalité et fiction : La narration visuelle : mouvement et temporalité suggérés ou réels, dispositif séquentiel et dimension temporelle, durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse...

► **Histoire des arts**

- Les arts entre liberté et propagande (1910-1945) : Art et pouvoir : contestation, dénonciation ou propagande.

► **Enseignement moral et civique**

- Construire le respect de soi : se connaître soi-même et prendre une décision.
- Respect d'autrui : comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences, distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion.
- La morale et l'éthique : savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité.
- Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques : définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme, comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie.
- La Défense et la sécurité : identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

► **Niveau :**

Lycée

► **Disciplines :**

Enseignement moral et civique, histoire, philosophie, spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, spécialité humanités, littérature et philosophie, enseignement optionnel droit et grands enjeux du monde

► **Liens avec les programmes scolaires :**

› **CAP (extraits du BO spécial n° 5 du 11 avril 2019)**

► **Enseignement moral et civique**

- Objets d'étude : Devenir citoyen, de l'École à la société, deux thèmes « Être citoyen », « La protection des libertés : défense et sécurité ». Liberté et démocratie : « La liberté, nos libertés, ma liberté ».

› **2^{de} professionnelle (extraits du BO spécial n° 5 du 11 avril 2019)**

► **Enseignement moral et civique**

- Objet d'étude : Liberté et démocratie, thème « La liberté, nos libertés, ma liberté ».

► **Histoire**

- La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne : thème : La France de la Révolution française à la V^{ème} République : l'affirmation démocratique.

› **1^{ère} professionnelle (extraits du BO spécial n° 1 du 6 février 2020)**

► **Enseignement moral et civique**

- Objet d'étude : Égalité et fraternité en démocratie : « Égaux et fraternels », « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe ».

► **Histoire**

- États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle, Thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945).

› **2^{de} générale et technologique (extraits du BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019)**

► **Enseignement moral et civique**

- Axe 1 : Des libertés pour la liberté : les libertés de l'individu, les libertés collectives, les conditions de la liberté.
- Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat : La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui.

› Terminale générale et technologique (extraits du BO n° 8 du juillet 2019)

▶ Enseignement moral et civique

- Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie.

› Terminale générale (extraits du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019)

▶ Histoire

- Thème 1 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale : chapitre 2 : Les régimes totalitaires, chapitre 3 : La Seconde Guerre mondiale.

▶ Philosophie

- Notions : Le bonheur, le devoir, la conscience, la liberté, la justice, l'État.

▶ Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

- Thème 3 : Histoire et mémoires. Axe 1 : Histoire et mémoires des conflits, Axe 2 : Histoire, mémoire et justice.

▶ Spécialité humanités, littérature et philosophie

- L'humanité en question : période contemporaine (XX^e-XXI^e siècles) : Histoire et violence, L'humain et ses limites.

▶ Enseignement optionnel droit et grands enjeux du monde

- Liberté, égalité, fraternité : égalité et lutte contre les discriminations.
- Personne et famille : Droits de l'enfant.

› Terminale technologique (extraits du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019)

▶ Histoire

- Thème 1 : Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale : L'affirmation des totalitarismes de la guerre, La Guerre d'anéantissement à l'est et le génocide des Juifs.

▶ Philosophie

- Notions : La justice, la liberté.

IV. Fiches thématiques et activités pour les élèves

› Fiche n° 1 : parcours d'un enfant d'Izieu, Paul Niedermann

trajectoire # transit # internement

► Paul Niedermann



1^{er} novembre 1927 : Naissance à Karlsruhe (Allemagne).

22 octobre 1940 : plus de 6.500 juifs du pays de Bade, de Palatinat et de la Sarre, dont la famille de Paul Niedermann, sont arrêtés et expulsés vers la France, où ils sont internés au camp de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques.

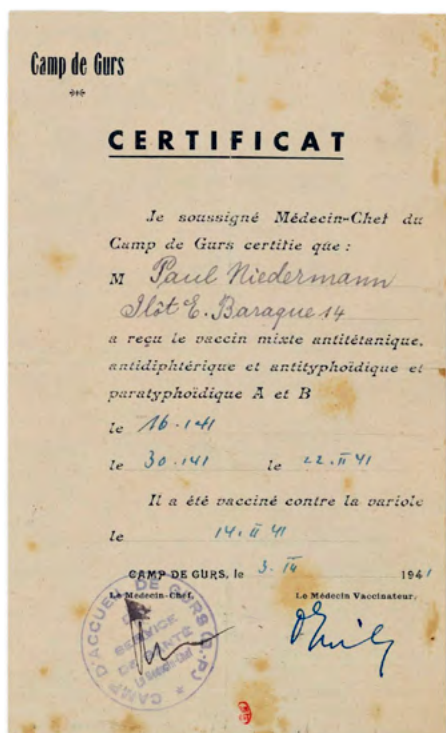
► Extraits de l'interview de Paul Niedermann donnée à la maison d'Izieu en 2002.

On a sonné à la porte de l'appartement. Trois fonctionnaires de la Gestapo, manteaux de cuir, chapeaux mous, nous ont dit : « Allez, vous prenez ce que vous pouvez porter ; vous avez le droit d'emporter 100 Reichsmarks », c'est-à-dire rien. Ils nous ont fait descendre dans la rue. Il y avait une petite camionnette qui nous a emmenés avec d'autres voisins à la gare. [...] La nuit, le lendemain, toute la journée, on est restés enfermés dans cette

gare. 1.000 personnes. Et dans la nuit du lendemain, 7 et 9 trains sont passés par la gare de Karlsruhe et on nous a entassés là-dedans et tout le monde était effrayé. [...] On n'avait aucune idée. Ce voyage s'est poursuivi pendant trois jours et quatre nuits. Sans manger ni boire et je passe sous silence les conditions d'hygiène. Le quatrième matin, les trains se sont arrêtés dans une petite gare. C'était Oloron-Sainte-Marie, à côté de Pau. Il pleuvait.

► Activités élèves

- De quelle origine est Paul Niedermann ? Quel âge a-t-il lorsqu'il est arrêté ?
- Expliquez les modalités dans lesquelles Paul Niedermann doit quitter son domicile.
- Pourquoi les juifs sont expulsés du Pays de Bade, du Palatinat et de la Sarre ?
- Combien de temps dure le voyage ? Paul Niedermann et les autres personnes savaient-elles où elles étaient emmenées ?
- Comment se déroule le voyage ? Dans quelles conditions ?
- Où sont-ils envoyés ?



[ill. 1]

Certificat de vaccination de Paul Niedermann. Camp de Gurs, 14 février 1941.



19 mars 1942 : Évasion de Paul et de son frère Arnold du camp de Rivesaltes grâce à Sabine Zlatin. Ils sont ensuite placés au Solarium marin de Palavas-les-Flots (Hérault).

Il y a une chose que je n'ai jamais oubliée et que je ne pourrai jamais oublier, c'étaient les yeux de ma mère quand elle nous a dit au revoir. Vous pouvez vous imaginer ce que ça put être pour une mère de dire « Je laisse partir mes enfants dans une espèce d'orphelinat avec des gens que je ne connais pas. On va être séparés. » Ça a dû être quelque chose d'absolument horrible. [...] Et la dame de l'OSE m'a dit [...] « Écoute, on peut envoyer ton frère chez ta famille aux États-Unis, mais toi tu peux pas y aller, parce que tu as 14 ans,

t'es trop vieux. Ils veulent pas. Comme t'es le chef de famille, tes parents sont partis, ils sont... On peut plus les joindre, c'est toi qui décides : est-ce qu'il part ou tu restes et il reste avec toi. C'est toi le chef de famille ». Ça a été atroce. J'étais certain que si mon frère allait rejoindre l'oncle et la tante aux États-Unis, il était en sécurité, il aurait été élevé correctement. Bon, finalement ça n'a pas fait de doute pour moi, mais ça a été épouvantable. J'ai vraiment beaucoup pleuré.

- Quelles sont les deux séparations évoquées ?
- Où est envoyé le frère de Paul Niedermann ? Pourquoi ?



Mai 1942 : Paul rejoint Miron Zlatin à Montpellier.

C'était un homme foncièrement bon quoique bourru. Il parlait pas énormément. Il parlait parfaitement bien le yiddish. Il m'a dit : « Il n'en est pas question, ici. Tu apprends le français au plus vite. » Alors, il m'a collé entre les mains un dictionnaire et un de ces romans policiers qu'on achète dans les gares. Il m'a dit : « Bon, tu essayes de lire ça, c'est très simple ça. Ce que tu sais pas,

tu regardes dans le dictionnaire. Si tu sais pas, tu me demandes. » C'est comme ça que j'appris à parler français. [...] Il y avait un ou deux hectares de terrain. C'était assez grand ! Et une grande maison avec une énorme grange dans laquelle il avait installé les couveuses. Il y avait un chien, deux lits. C'était sympa.

- Où se trouve Paul Niedermann ?
- Que demande Miron Zlatin à Paul Niedermann ? Pourquoi selon vous ?



Après le 11 novembre 1942 : Paul rejoint le Touring hôtel de Vic-sur-Cère (Cantal) avec Miron Zlatin et Théodor Reis.



[ill. 3]

Théo Reis, Miron Zlatin et Paul Niedermann.
Hôtel Touring, Vic-sur-Cère (Cantal), printemps 1943.



Janvier 1943 : Paul se trouve à Ussac (Corrèze).

Mars 1943 : Paul quitte Ussac et se rend au domaine de La Roche à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

Il [Jeune lieutenant rencontré à Rivesaltes] a fait le voyage jusqu'à Brive pour venir me dire de ne plus me faire d'illusions au sujet de mes parents. Il avait des informations de Pologne, que les gens qu'on déportait des territoires occupés, ceux que l'on emmenait en Pologne, ils rentraient dans des camps, mais ils n'en ressortaient pas. Il ne savait pas ni les chambres à gaz, ni les fours crématoires,

il savait pas. Mais il dit : « On tue les gens là-bas. Je viens te dire, tu n'attends pas tes parents. Tu t'occupes de toi-même. Il faut que tu survives. C'est vital, il faut que tu saches que t'es seul ». Mon frère était parti aux États-Unis. J'ai plus de nouvelles de mes parents, terminé. Alors depuis ce moment-là, je savais que j'étais seul et qu'il fallait que je me débrouille.

- Quelle annonce vient-on faire à Paul Niedermann ? Sur quoi repose-t-elle ?
- Que comprend Paul Niedermann à partir de ce moment-là ?



Mai 1943 : Création de la « colonie d'Izieu » par les époux Zlatin.

Début juillet 1943 : Arrivée de Paul et de son ami Théodor Reis à Izieu.



[ill. 4]

De gauche à droite : Henri Alexander, Paul Niedermann et Théo Reis sur la terrasse de la maison d'Izieu.

Le jour J on a fait nos paquets, c'était pas grand-chose. On était à 5 km de la gare. On a fait les 5 km à pied. Et on s'est assis là et on a attendu. Et est arrivée une petite micheline. Il y avait juste deux voitures. On a vu descendre une personne, une grande jeune fille, mince, nous disant : « Je suis

Mademoiselle Renée Pallarès, je viens vous chercher de la part de la part de Madame Zlatin. » Et nous on lui fait voir notre lettre et puis on est montés dans le train avec elle. Après on a dû prendre les cars, on a dû marcher à pied. Ça a duré deux ou trois jours.

- Comment se déroule le voyage ?
- Combien d'étapes pouvez-vous compter ?
- Quelles sont les précautions qui sont prises ?
- Combien de temps dure le voyage ? Quels sont les différents moyens de transports utilisés ?



29 juillet 1943 : Départ pour Genève après avoir traversé la frontière depuis la Savoie.

[Miron Zlatin à Paul]

« Tu fais ton petit paquet. Tu prends tes affaires et tu t'en vas tout de suite parce que c'est dangereux, tu vas être repéré ».

[...] Les passeurs chronométrèrent, connaissaient le rythme des patrouilles le long de la frontière de barbelé côté français. Quand ils étaient le plus éloignés du point de passage, ils coupaient les fils en place. Mais il fallait que ça se fasse très vite. On était quatre grands et puis aussi quatre petits qu'on avait sous nos ordres. Le passage du barbelé s'est parfaitement bien passé. On a dévalé une pente. On est tombés en bas, il y avait un ruisseau. Le ruisseau était la frontière suisse. On était trempés. [...]

[Au premier poste de police] la femme du policier, elle était charmante. C'était au milieu de la nuit, mais enfin elle était très gentille. Elle nous a fait du café au lait, des tartines, qu'est-ce qu'on était contents ! Et après lui, il était obligé d'appeler ses supérieurs à Genève. Ils m'ont emmené à la prison de Genève, au milieu de la nuit. Je me suis écroulé de fatigue dans la prison. Il y avait un petit lit de camp et puis des barreaux partout. Je me suis réveillé le matin, et ça, je ne suis pas près d'oublier non plus. Me dire tiens, ça y est, t'as réussi, t'es sorti de là, t'es sorti de l'enfer. Il n'y a pas de guerre ici.

- Décrivez comment se passe son passage de la frontière.
- Que trouve Paul Niedermann une fois sur place ?
- Est-il libre de ses mouvements ? Pourquoi selon vous ?

► À l'aide des documents et extraits de témoignages, retracez le parcours de Paul Niedermann sur la carte. Vous pouvez vous aider des questions.



[III. 5]
Carte des camps en France (1940-1945).

► Écoutez le podcast « Témoigner tant que c'est possible » et répondez aux questions sur le témoignage de Paul Niedermann (France Culture 24/09/2012).
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/a-voix-nue/paul-niedermann-1-5-7971240>

- Qu'est-ce qui pousse Paul Niedermann à témoigner ?
- Comment définit-il le terme « témoigner » ?
- Quel est le rôle des témoins selon Paul Niedermann ?
- Comment a-t-il fait pour vivre avec ses souvenirs ?
- Avait-il déjà parlé de son histoire ? Pourquoi ?
- Comment Paul Niedermann qualifie-t-il le procès Barbie ? Pourquoi cela a été « un point culminant » pour Paul Niedermann ? Quel rôle a joué le procureur ?
- Quel est le miracle qui s'est produit pour Paul Niedermann ?
- Quel âge avait-il lors de ces événements tragiques ? Avait-il conscience de ce qu'il se passait ?
- Quelle est l'importance de connaître le passé ?
- Quel est l'intérêt de publier les lettres de la mère de Paul Niedermann ? En quelles langues et pourquoi ?

> Fiche n° 2 : s'engager

action # résistance # sauvetage

▶ Sabine et Miron Zlatin, une vie d'engagements



[ill. 6]

Miron et Sabine Zlatin. Au verso, mention manuscrite en polonais : « À mon bien aimé Miron, ta Yanka » Nancy, 22 janvier 1927.

> Premiers engagements

Dernière des douze enfants de mes parents, je suis venue au monde le 13 janvier 1907 à Varsovie. [...]

Après la *matura*¹, je fis connaissance d'un jeune homme qui appartenait au Bund². Il me parla de ce mouvement, de ses buts et je souhaitai, moi aussi, y militer. J'adhérai donc à la section jeunes du Bund. Je me rappelle ma première manifestation, le 1^{er} mai (1923 sans doute), où les ouvriers polonais et les bundistes défilaient dans les rues de Varsovie. Il va sans dire que nous avons été assez durement malmenés par la police. Il y eut un certain nombre d'arrestations, dont la mienne. Sans jugement, après un simple interrogatoire, où je déclarai me trouver là parce que le 1^{er} mai était une manifestation des

travailleurs pour la liberté et qu'en Pologne je souffrais d'en être privée, je me retrouvai en prison. La terrible prison de Mokotow. J'avais seize ans. J'y ai passé environ un an, dont trois mois d'hôpital. J'en sortis grâce à mes parents qui, après de longues et multiples démarches et le versement d'une importante caution, avaient obtenu ma libération conditionnelle. [...]

J'avais eu en prison le loisir de mûrir ma décision : j'étais résolue à quitter la Pologne. Je le dis à mes parents : « Je ne veux, pour rien au monde, rester dans ce pays. Je veux partir. » Où aller ? Il fallait d'abord se rendre dans la « ville libre de Dantzig³ », tout au bout du long corridor. [...]

1. Examen de fin d'études secondaires dans les écoles étatiques polonaises.
2. [NDE] Bund : Union générale des ouvriers juifs de Lituanie, Pologne, Russie, fondée en 1897. Le Bund prit position contre les thèses du sionisme et, en 1898, devint membre du parti ouvrier social-démocrate russe, « en tant qu'organisation autonome ». Dès 1903, le Bund s'en sépare et se range aux côtés de la minorité contre les Bolcheviks.
3. [NDE] Nom allemand de cette ville, jadis rattachée à la Prusse, aujourd'hui polonaise (Gdansk).

[Après Dantzig, Sabine Zlatin se rend à Königsberg, à Berlin, à Bruxelles, à Givet, puis à Reims pour arriver à Nancy après de nombreuses péripéties]

La vie à Nancy était agréable. Il y avait beaucoup de jeunes étudiants des pays de l'Est : Roumains, Bulgares, Polonais, Russes. Peu de Français. Je prenais mes repas dans une cantine d'étudiants où, entre autres, j'ai fait la connaissance de l'un d'eux, Miron Zlatin.

Miron était russe. En 1918, à quatorze ans, il avait quitté la Biélorussie [...] C'est ainsi qu'il préparait un diplôme d'études supérieures agronomiques de Nancy. Il sera même classé premier à l'examen final. Avidé de savoir, il suivait en outre les cours

d'agriculture coloniale et ceux de l'école de la laiterie.

Miron prenait aussi des leçons de phonétique, de sorte qu'il parlait un excellent français. [...]

Nous nous aimions, et il me dit un jour : « Mes études vont se terminer en juillet et je quitterai Nancy. Accepteras-tu de m'épouser et de partir avec moi ? » J'ai dit oui.

Nous nous sommes mariés à Nancy le 31 juillet 1927.

J'avais obtenu un certificat de licence en histoire de l'art. [...]

[Miron et Sabine Zlatin s'installent dans le Nord et développe un élevage avicole]

Pour l'exposition de 1939, [...] [l]ors de l'inauguration, le président Albert Lebrun, à côté de qui se tenait Jean Monnet, s'arrêta devant notre stand tricolore.

- Vous êtes quoi Zlatin ?
- Je suis apatride, dit mon mari.
- Alors vous n'êtes pas belges, comme les autres [exposants] ? reprit le Président.
- Je suis apatride d'origine russe, réfugié en

France. J'ai fait mes études à Nancy et maintenant j'ai une ferme dans le nord de la France.

- Aimeriez-vous devenir français ?
- Ce serait le plus beau jour de notre vie, répondit Miron très ému, comme je l'étais moi-même.

Cinq mois plus tard, en juillet 1939, nous étions naturalisés.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Paris, collection Témoins, Gallimard, 1992, [En Pologne et Vers la France].

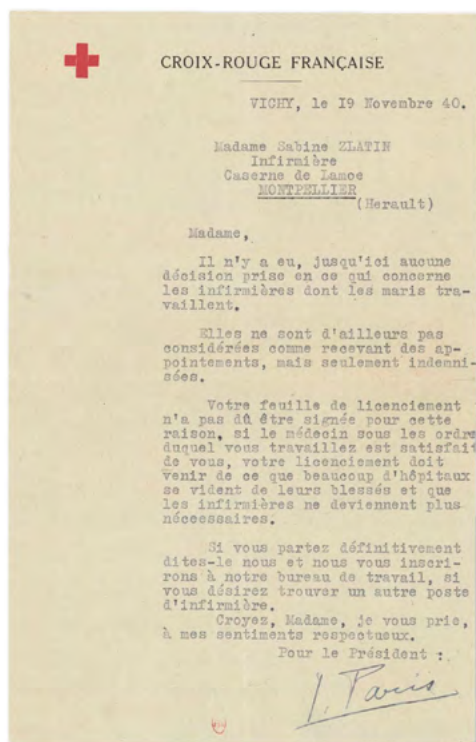
► Activités élèves

- Quel âge a Sabine Zlatin lorsqu'elle décide d'entrer dans le militantisme ?
- Pour quelle raison Sabine Zlatin a-t-elle participé à la manifestation ?
- Cherchez la situation politique en Pologne à cette époque. En tant que juive, que subit Sabine Zlatin comme tous les autres juifs du pays ?
- Que décide-t-elle à la suite de son emprisonnement ?
- Que signifie le mot « apatride » ? Peut-on être apatride aujourd'hui ?
- Grâce à qui le couple est-il naturalisé ? Qu'est-ce que cela signifie ?

› Engagement durant la Seconde Guerre mondiale

1939 : la déclaration de guerre.

J'ai tout de suite décidé d'aller à Lille suivre les cours de la Croix-Rouge, destinés aux infirmières militaires.



- De quelle manière Sabine Zlatin s'engage-t-elle à la déclaration de guerre?
- Que se passe-t-il pour elle à la fin de l'année 1940 ? Pourquoi?

[III. 7]

Réponse de la Croix-Rouge à Sabine Zlatin sur les conditions de son licenciement. Vichy, 19 novembre 1940.

› Engagement pour aider les enfants

Lorsque, dans ma tenue d'infirmière militaire et revêtue de ma grande cape, j'ai pour la première fois poussé la porte d'une des baraques, j'eus la révélation du spectacle de misère et de désespoir que donnaient ces êtres croupissants sur la paille. Un silence de mort s'était établi. Tous les regards étaient fixés sur moi, comme une apparition. Soudain un cri s'éleva : « Prenez nos enfants. » Les cris reprirent de partout. Des enfants s'étaient mis à pleurer. Un vrai cauchemar.

Je n'avais pas à choisir des cas sociaux, je ne pouvais que prendre les enfants dont les mères se bouscuaient autour de moi. J'ai donc, deux ou trois fois par semaine, effectué le trajet de Montpellier à Agde et retour, ramenant chaque fois mon lot d'enfants juifs que je remettais à l'O.S.E.

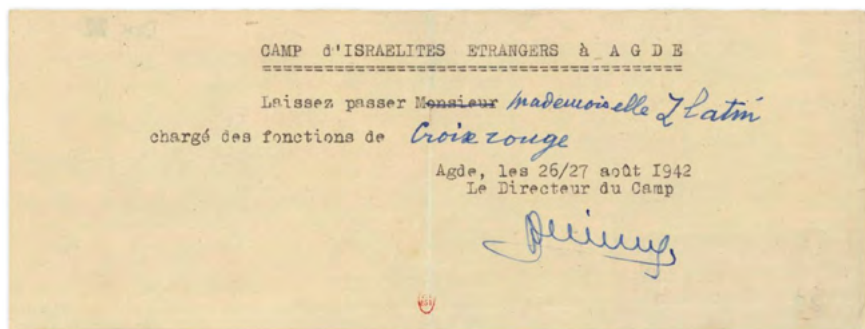
Un jour, passant devant une baraque de Tziganes (j'en avais remarqué au moins deux), une femme s'élança vers moi, tenant un bébé. Elle me le tendit : « Prenez-le, je vous en supplie, déposez-le à cette adresse », dit-elle en me donnant un papier et une croix fixée à une chaînette. Je cachai l'enfant sous

ma cape et pus ainsi sortir du camp. Je l'ai remis à l'adresse indiquée, à Sète, et lui ai passé autour du cou la chaîne et la croix.

En faisant peu à peu connaissance avec les gardiens, nous parlions des difficultés de ravitaillement. Je leur dis que mon mari ne fumait pas, ne buvait pas non plus, que je pourrais donc leur remettre ses tickets. J'obtins ainsi leur complaisance et pus sortir sept, huit, dix enfants, au lieu des quatre ou cinq réglementaires. Je disposais de fausses cartes d'alimentation que je donnais à quelques gardiens dont j'étais sûre. De la sorte, je réussis à sortir des enfants en plus grand nombre. [...] je pus sortir davantage d'enfants avec leur [les gardiens] complicité tacite. J'étais bien vue d'eux, mais nos arrangements se faisaient discrètement. Je ne sais comment ils s'y prenaient avec leur administration. Je me souviens de certains d'entre eux qui plaignaient de tout leur cœur les gens entassés dans le camp et répétaient souvent : « Les pauvres gosses, les pauvres gosses. »

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [La guerre].

- Comment Sabine Zlatin s'engage-t-elle après son licenciement? Où exerce-t-elle?
- Dans quelles conditions se trouvent les enfants ?
- Choisit-elle les enfants ?
- Expliquez la formule « leur complicité tacite ».
- Que pensez-vous des gardiens ?



[iii. 8]

Laissez-passer de Sabine Zlatin au camp d'Israélites étrangers à Agde. Camp d'Agde, 26-27 août 1942.

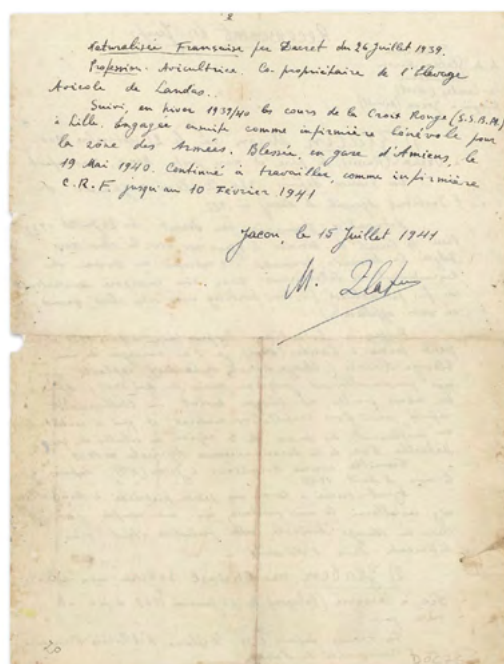
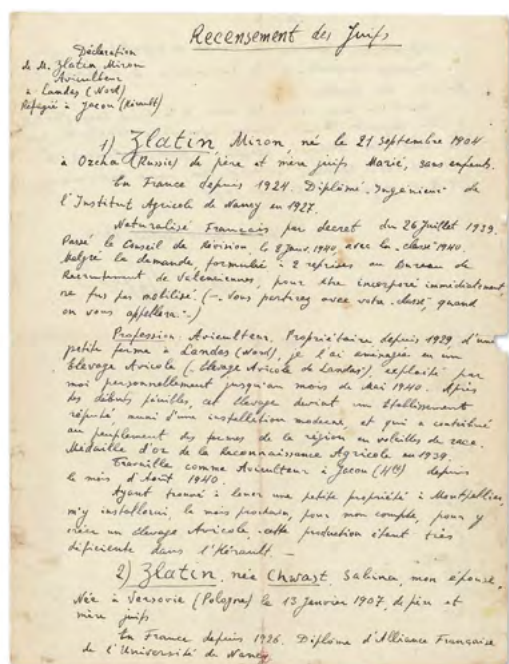
Dès la promulgation par le gouvernement de Vichy du deuxième statut des juifs (2 juin 1941), le recensement des juifs en zone Sud était devenu obligatoire. Miron voulait aller se déclarer au commissariat de police. C'était, disait-il, pour se conformer à une décision de l'État français.

J'étais très fermement opposée à cette attitude. Nous avons eu, mon mari et moi, une très vive discussion à ce sujet. Mais je ne parvins pas à le

faire changer d'avis. Et, à la police, il inscrit nos deux noms comme juifs.

En fait, le tampon « juif » sur les cartes d'identité ne fut apposé que quelques semaines après l'occupation de la zone par la Wehrmacht. Pour n'avoir pas à porter ce tampon, je me suis procuré une fausse carte d'identité au nom de Jeanne Verdavoire.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [En Pologne et Vers la France].



[iii. 9]

Recto et verso du projet de déclaration rédigé par Miron Zlatin dans le cadre du recensement des juifs prescrit en juin 1941. Jacou (Hérault), 15 juillet 1941.

- Quelle nouvelle mesure discriminatoire est prise contre les Juifs par le gouvernement de Vichy ?
- Pourquoi Sabine Zlatin est-elle réticente à obéir à la loi ?
- À qui cette déclaration est-elle faite ? Dans quel but ?
- Quels risques encourent-ils en faisant cette déclaration ?

► **Écoutez l'émission Autant en emporte l'histoire (France Inter, 05/11/2022).**
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/autant-en-emporte-l-histoire/autant-en-emporte-l-histoire-du-samedi-05-novembre-2022-4501741>

- À l'aide des documents et de l'émission, rédigez une biographie de Sabine et Miron Zlatin.
- Décrivez le parcours et l'engagement de chacun avant et durant la Seconde Guerre mondiale.

› L'engagement des Justes : la famille Pallarès

► **Écoutez le podcast « La voix des justes » épisode « Marie-Antoinette Pallarès, une sœur inattendue » (France culture, 21/10/2022).**
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-voix-des-justes/marie-antoinette-pallares-une-soeur-inattendue-7817852>

- À l'aide du podcast, expliquez l'engagement de la famille Pallarès en faveur de Diane Popowski.
- Quel lien a-t-elle gardé avec la famille Pallarès ?
- Expliquez ce qu'est un « Juste parmi les Nations. »



[ill. 10]
 Diane Popowski sur la terrasse de la maison d'Izieu, été 1943.

> La maison d'Izieu

UNION O.S.E.
 20 février 1943.
 Monsieur le Préfet de l'Ain,
 M. le Préfet,
 J'ai l'honneur de m'adresser à vous avec la demande suivante :
 Je dirige actuellement dans l'Hérault le Centre Médico-Social de l'UGIF, 39 Direction "Océan" (ancienne Œuvre de Secours aux Enfants OSE).
 Après le 11 novembre, suite de l'occupation des O.S.E. officiales sur les troupes d'opération, la direction de l'UGIF 39 Direction Médicale de toute la France libre qui se trouvait jusqu'à cette date à Montpellier, s'est vue dans l'obligation de se replier à CHAMBERT, dans la Savoie (6, rue Besse du Châton).
 Je suis donc restée ici, la seule déléguée pour la région.
 J'ai, en outre, dirigé 2 Maisons d'Enfants : l'une au bord de la mer, au lieu de Roch à THYRA-Les-FRAYS (Méditerranée), dans la propriété de M. l'Abbé FÉSTOUR, et l'autre située à Compteur-BOUVES (Méditerranée).
 Vu les dernières dispositions, nous nous sommes vu réquisitionner les bâtiments du lieu de Roch par les troupes d'opération. Nous avons donc transféré une partie des enfants à LAUVÈZE, et avons envoyé l'autre partie dans nos autres Maisons de la Gironde et Hte-Vienne, déjà surpeuplées.
 LAUVÈZE, située dans l'Hérault à 50 km de la mer, devient ainsi un point vulnérable et c'est pour cette raison que nous prions la liberté de nous adresser à vous en vous priant de bien vouloir nous autoriser à rechercher et ouvrir une maison d'enfants dans votre département, ce qui, en cas d'urgence, nous permettrait de nous rapprocher de la Direction de l'UGIF 39 Direction Médicale.
 Il s'agit d'une maison d'une quarantaine d'enfants au maximum. Les enfants sont : les enfants actuellement placés, pour la plupart, à l'étranger (Belges, Polonais, etc.) et nous les réquisitionnerons ainsi que les autres, ayant leurs parents déportés, vers une destination inconnue ; les quelques autres ont encore leurs parents, mais ceux-ci se trouvent dans des camps de concentration sur le territoire français. Des enfants, d'âge scolaire, ne dépassent pas 14 ans (de 4 à 14 ans).
 Comme il s'agit d'enfants étrangers, le personnel ne compose de 90% environ de personnel français. Quant au personnel étranger, il s'agit surtout de quelques institutrices, d'origine polonaise, en France depuis déjà longtemps.
 J'assurerais moi-même la direction de cette maison.
 En espérant que vous voudrez bien m'accorder un accueil à nos demandes en faveur de ces enfants, je suis, Monsieur le Préfet, avec toute l'expression de ma plus haute considération, etc.

UNION O.S.E.
 20 février 1943.
 Monsieur le Préfet de l'Ain,
 M. le Préfet,
 J'ai l'honneur de m'adresser à vous avec la demande suivante :
 Je dirige actuellement dans l'Hérault le Centre Médico-Social de l'UGIF, 39 Direction "Océan" (ancienne Œuvre de Secours aux Enfants OSE).
 Après le 11 novembre, suite de l'occupation des O.S.E. officiales sur les troupes d'opération, la direction de l'UGIF 39 Direction Médicale de toute la France libre qui se trouvait jusqu'à cette date à Montpellier, s'est vue dans l'obligation de se replier à CHAMBERT, dans la Savoie (6, rue Besse du Châton).
 Je suis donc restée ici, la seule déléguée pour la région.
 J'ai, en outre, dirigé 2 Maisons d'Enfants : l'une au bord de la mer, au lieu de Roch à THYRA-Les-FRAYS (Méditerranée), dans la propriété de M. l'Abbé FÉSTOUR, et l'autre située à Compteur-BOUVES (Méditerranée).
 Vu les dernières dispositions, nous nous sommes vu réquisitionner les bâtiments du lieu de Roch par les troupes d'opération. Nous avons donc transféré une partie des enfants à LAUVÈZE, et avons envoyé l'autre partie dans nos autres Maisons de la Gironde et Hte-Vienne, déjà surpeuplées.
 LAUVÈZE, située dans l'Hérault à 50 km de la mer, devient ainsi un point vulnérable et c'est pour cette raison que nous prions la liberté de nous adresser à vous en vous priant de bien vouloir nous autoriser à rechercher et ouvrir une maison d'enfants dans votre département, ce qui, en cas d'urgence, nous permettrait de nous rapprocher de la Direction de l'UGIF 39 Direction Médicale.
 Il s'agit d'une maison d'une quarantaine d'enfants au maximum. Les enfants sont : les enfants actuellement placés, pour la plupart, à l'étranger (Belges, Polonais, etc.) et nous les réquisitionnerons ainsi que les autres, ayant leurs parents déportés, vers une destination inconnue ; les quelques autres ont encore leurs parents, mais ceux-ci se trouvent dans des camps de concentration sur le territoire français. Des enfants, d'âge scolaire, ne dépassent pas 14 ans (de 4 à 14 ans).
 Comme il s'agit d'enfants étrangers, le personnel ne compose de 90% environ de personnel français. Quant au personnel étranger, il s'agit surtout de quelques institutrices, d'origine polonaise, en France depuis déjà longtemps.
 J'assurerais moi-même la direction de cette maison.
 En espérant que vous voudrez bien m'accorder un accueil à nos demandes en faveur de ces enfants, je suis, Monsieur le Préfet, avec toute l'expression de ma plus haute considération, etc.

[III. 11] Recto et verso de la lettre de Sabine Zlatin au préfet de l'Ain sollicitant son autorisation pour l'ouverture d'une maison d'enfants dans l'Ain. Montpellier, 20 février 1943.

Octobre 43		Oct 23	
1	Aronava Irène 775		
2	Arnaud Max 775		
3	Barnagay Estelle 775		
4	" Eli 775		
5	" Jaid 775		
6	Boutin René 775		
7	Dornand Pauline 775		
8	Babson Pauline 775		
9	" Marcel 775		
10	Bulka Albert 775		
11	" Marcel 775		
12	Bouquet Gabriel 775		
13	" Julien 775		
14	" Yvonne 775		
15	Garnier Béatrice 775		
16	Goldberg Joseph 775		
17	" Henri 775		
18	Halberon Jeanne 775		
19	Méhar Pauline 775		
20	Franchard Léon 775		
21	" Anne 775		
22	Kayman Irène 775		
23	Leizer David 775		
24	Lippert Alice 775		
25	Martovskaya Hélène 775		
26	Loren Suzanne Marie 775		
27	Reiss Théo 775		
28	Rauzy Claude 775		
29	Stellen Samuel 775		
30	Stavitsky Bernard 775		
31	Stavitsky Jeanne 775		
32	Stavitsky Irène 775		
33	" Marie 775		
34	" Luc 775		
35	Strauss Léon 775		
36	" Lucie 775		
37	Stavitsky Odette 775		
38	Stavitsky Albert 775		
39	" André 775		
40	" Marie 775		

Particuliers :
 Béatrice 775
 René 775
 Joseph 775
 Lucie 775
 Marie 775
 André 775
 Pauline 775

[III. 12] Liste des enfants présents en août, septembre et octobre 1943 avec prix des pensions. Les mentions « Lyon » et « Grenoble » désignent les enfants placés à Izieu par l'OSE/UGIF, la catégorie « Particuliers » ceux placés par leurs parents. « Praly » fait référence à une femme proche de l'évêché de Lyon qui aide l'OSE à accueillir des enfants dans l'Ain.

- En quoi consiste la demande de Sabine Zlatin ? À qui l'adresse-t-elle ?
- D'où viennent les enfants mentionnés ? Que leur est-il arrivé ?
- Qui place les enfants à la maison d'Izieu ?
- Quel est le rôle de Sabine Zlatin à la maison d'Izieu ?

Celui-ci [le sous-préfet de Belley], M. Pierre-Marcel Wiltzer, prévenu de ma visite par la préfecture de l'Hérault, m'a reçue très chaleureusement. Il m'a emmenée, avec la secrétaire générale, M^{lle} Marie-Antoinette Cojean, visiter deux maisons, l'une à Murs, l'autre à Izieu. Cette dernière, vaste, admirablement située dans un beau site montagnoux, un peu à l'écart du village, sur une colline, m'a tout de suite séduite. Elle était vide, avait

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu].

servi pendant l'été de colonie de vacances pour une association catholique de Lyon. M. Wiltzer, sans hésitation, la réquisitionna.

Nous l'avons désignée sous le nom de : « Colonie d'enfants réfugiés de l'Hérault ».

Il nous fallait lits, couvertures, ustensiles de cuisine, tickets d'alimentation, linge de toilette, bancs, tables etc. M^{elle} Cojean devait s'employer à nous en procurer par le Secours national. [...]



[ill. 13]

Pierre-Marcel Wiltzer, sous-préfet de Bellet.

- Qui sont Pierre-Marcel Wiltzer et Marie-Antoinette Cojean ? Quelle aide apportent-ils à Sabine Zlatin ?
- Pourquoi le choix de Sabine Zlatin s'est-il porté sur la maison d'Izieu ?
- À quoi cette maison avait-elle servi auparavant ?
- Quel nom la demeure va-t-elle prendre ? Que remarquez-vous dans le nom ?
- À quoi sera-t-elle destinée ?
- La maison est-elle prête pour l'accueil des enfants ? Que manque-t-il ?

Du fait de l'afflux d'enfants et de la nécessité de ne pas laisser grossir les effectifs, Izieu était devenu une plaque tournante. Beaucoup d'enfants restaient six semaines à deux mois. Aussi, rentrant de Montpellier, je voyais souvent des têtes nouvelles qui m'étaient inconnues et avec lesquelles je ne pouvais guère avoir de liens suivis. Les relations quotidiennes s'établissaient avec les

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu].

éducatrices, telles Dora, Léa Feldblum, lingère mais aussi chargée de bains, et surtout Suzanne Reifman. En sa qualité de médecin et par sa chaleureuse présence, elle avait le pouvoir de soigner leurs petits bobos et de les voir sortir de l'infirmerie, guéris et souriants.

Aussi pouvais-je quitter Izieu, tranquille, pour aller à Montpellier.

- D'après vous, quelles sont les causes de l'afflux d'enfants ?
- Qui s'occupe des enfants lors des absences de Sabine Zlatin ? Quelle est la fonction de chaque personne ?
- En quoi peut-on dire que ces personnes sont également engagées et résistantes ?

> Après Izieu

[Après de nombreuses actions comme résistante, à la fin de la guerre...]

La question du retour des déportés, sur le sort desquels on commençait à avoir des témoignages terriblement inquiétants, se posait avec acuité.

Nous étions quelques-uns dans le bureau de Frenay avec son chef de cabinet. Le ministre dit : « Il faut nous occuper de l'accueil aux déportés. Où ? Comment ? » Il fallait réquisitionner un grand hôtel, au centre de Paris, qui ne soit pas en trop mauvais état. Le choix de Frenay, approuvé par le général de Gaulle, se porta sur l'hôtel *Lutétia*, un

hôtel de la fin du XIX^e siècle, qui avait été occupé par les Allemands et était en bon état. Il disposait de literie, de lingerie.

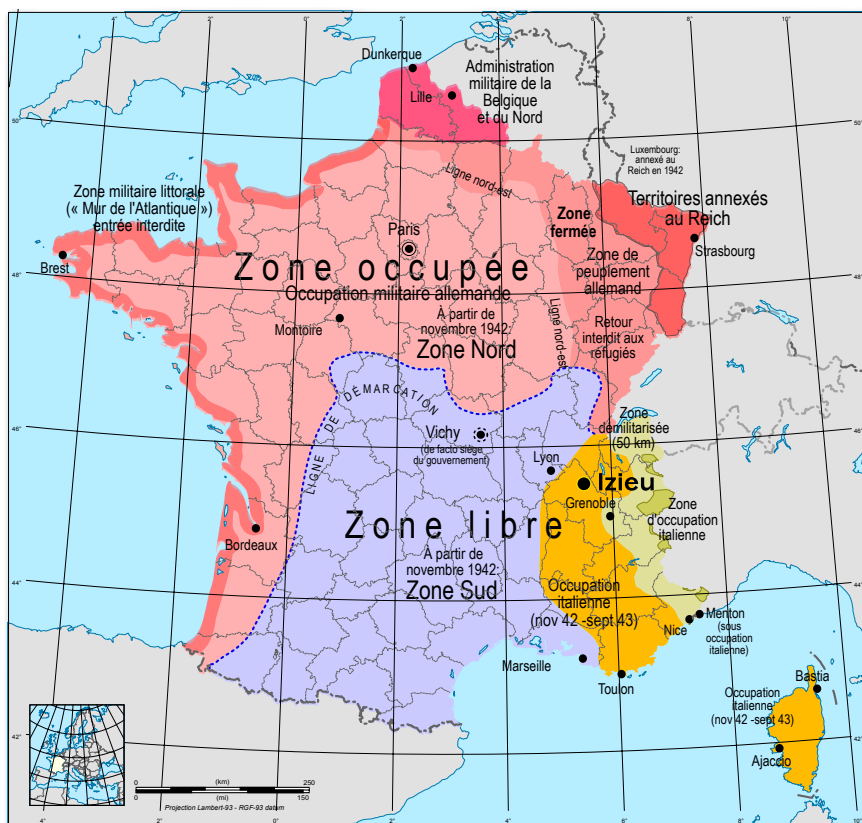
Agnès Bidault se demandait à qui confier cette tâche. Se tournant vers moi : « Toi, Yanka, veux-tu t'en occuper ? » Je n'avais jamais envisagé ce genre de travail, mais, s'agissant de déportés, j'étais prête à apporter ma contribution. Le ministre et Agnès Bidault étaient d'accord pour m'en attribuer la direction. [...]

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Résistance – Lutétia]

- Comment Sabine Zlatin poursuit-elle son action après le drame d'Izieu ?
- Quel rôle lui est confié ?
- Où les déportés sont-ils pris en charge à leur retour de déportation ?
- Comment ce lieu a-t-il été choisi ?

› Fiche n° 3 : la vie à la maison d'Izieu⁴

colonie # école # divertissements # refuge



► Activités élèves

- Dans quelle zone se situe Izieu sur cette carte ?
- Expliquez le découpage de la carte, à quoi correspond chacune des zones ?
- Quels peuvent être les avantages de l'emplacement d'Izieu ?

[III. 14]
Carte de France : les zones françaises occupées pendant la Seconde Guerre mondiale.

› Installation

C'était le printemps. Ils étaient heureux de se trouver dans cette maison. Le personnel et les éducatrices montraient un dévouement extrême. Le docteur Suzanne Reifman-Levan prit en main la surveillance de la santé des enfants ; beaucoup avaient séjourné dans les camps et leur état de santé n'était pas brillant.

Miron se chargea du ravitaillement. Avec son vélo, tirant une remorque, il parcourait les fermes environnantes où il recevait généralement un bon

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu].

accueil. La boulangerie et la boucherie de Brégner-Cordon se montrèrent généreuses et souvent nous cédaient plus de denrées que contrepartie des tickets de rationnement. La fabrique de confiserie de M. Billemaz, aussi, nous servait très largement, nous fournissant cacao, confiserie, chocolat.

Ayant appris que c'étaient mon mari et moi qui avions pris en charge le groupe de Campestre, l'O.S.E. nous fit savoir qu'elle nous aiderait à subvenir à l'entretien des enfants.

4. Pour tous les témoignages d'enfants retranscrits, l'orthographe, la grammaire et la ponctuation correspondent aux documents d'origine.

Date	Libellé	Total	Loyer Installation & Meublé	Nouriture	Chauffage & Divers	Pharmacie	Transport et Réseaux	Salaires	Meuble & Blanchage
14 Mai	Epicerie Chambéry	1025	1025						
15 Mai	Loyer All. Jany	3000	3000						
17 Mai	Ventes (Chambéry)	1370		1370					
"	Epicerie (Chambéry)								
"	Bureau Jany, etc.	258.60		258.60					
"	Le gérant (Chambéry)	238		238					
"	Secours Antivivants	24				24			
"	Dépôt Heuri	65					65		
19 Mai	Rain & Jany	23.90		23.90					
20 Mai	Epicerie (Chambéry)	102.90		102.90					
"	Centras 1000/100	600			600				
24 Mai	Epicerie (Chambéry)	289.60			289.60				
"	Centras 1000/100	177		177					
26 Mai	Epicerie (Chambéry)	48		48					
"	Centras (Chambéry)	31		31			26		
"	Dépôt Heuri	26							
23 Mai	Drapes - Chambéry	+1000	1000						
"	Couture	+57	57						
"	Mercerie (Chambéry)	+400	400						
"	Levure (Chambéry)	+69	69						
"	Bain (Chambéry)	+80	80						
"	Velo & réparation	+4000	4000						
		12 885.00	9 631	9 249.90	8 99.60	124	91		

[iii. 15]
Registre des dépenses du 14 mai au 11 décembre 1943 tenu par Miron Zlatin.

SECOURS NATIONAL
SOUS LA HAUTE AUTORITÉ DE
M. LE MARÉCHAL DE FRANCE
CHIEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS

DELEGATION DE L'AIN
3, Avenue Jean-Jaurès, 3
BOURG-EN-BRESSE

le 30 Juin 1943.

Le Délégué Départemental
du Secours National,
à Monsieur le DIRECTEUR
de la Colonie d'Enfants
Réfugiés d'Izieu
par BREGNIER-CORDON

Références et Minutes à opposer :
12.281/02

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que nous vous
avons expédié par port dû, gare Brégnier-Cordon,
sur demande du Service des Réfugiés de la Pré-
fecture :

34 couvertures
12 enveloppes de pailasse

Je vous prie de croire, Monsieur
le Directeur, à l'assurance de mes sentiments
dévoués.

Dr. RODET.

[iii. 16]
Lettre du Délégué
départemental du Secours
National au Directeur de la
Colonie d'Enfants Réfugiés
d'Izieu l'informant de l'envoi
de 24 couvertures.

Préfecture de la Savoie
2^e Division -
4^e Bureau -
CHAMBERY, le 24 Décembre 1943

Le Préfet de la Savoie
à Monsieur le Préfet de l'Ain à BOURG

J'ai l'honneur de vous l'informe que les
enfants :
ADELSCHNEIDER Sami
MERMELSTEIN Marcel et
BENGUIGUI Richard
ont dû être hospitalisés d'urgence à l'Hôtel-Dieu
à CHAMBERY, au titre de la loi du 1er Août 1919.

Avant leur hospitalisation ces enfants
étaient placés à la colonie d'enfants réfugiés à
IZIEU par BREGNIER-CORDON (Ain) colonie surveillée
par un Comité d'entraide à caractère Juif.

Je vous serais obligé de vouloir bien
me faire connaître le plus tôt possible quel est
l'organisme qui supportait les frais de séjour
de ces trois assistés pendant la durée de leur
placement au centre d'Izieu.

Le Préfet
E. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
sigé:

[iii. 17]
Lettre du préfet de la Savoie
au préfet de l'Ain l'informant
que les enfants Adelsheimer
Sami, Mermelstein Marcel et
Benguigui Richard ont dû être
hospitalisés d'urgence
à l'Hôtel-Dieu de Chambéry.
Chambéry, 24 décembre 1943.

- D'après les documents ci-dessus, comment s'organise la vie à Izieu ?
- Quels sont les besoins ?
- À quelle période de l'année se sont installés les enfants à la maison d'Izieu ?
- Quelle a été la réaction des premiers arrivants ?
- Quel est le problème des enfants arrivés des camps ?
- Quel est le rôle des personnes mentionnées ?
- D'où provenaient les aides reçues ? De quelle nature sont-elles ?

Les enfants, garçons et filles, avaient de quatre à dix-sept ans. Pour la plupart, ils venaient de camps. Leurs parents y étaient restés enfermés, quand ils n'avaient pas encore été déportés.

À Izieu, dans le site où était située la colonie, à l'écart des routes principales, ayant sous les yeux un cirque de montagnes rassurantes, entourés des soins des éducateurs, choyés, ils commençaient lentement à revivre. Cependant, au fond de leur cœur, demeurait une angoisse profonde.

Les plus grands cherchaient l'oubli dans le travail à l'école, au collège de Belley pour quelques-uns. Pendant les vacances, ils s'absorbaient dans un livre,

prenant rarement part aux jeux, ou alors ils dessinaient. Leurs dessins témoignent de leur obsession de la guerre, de la violence.

Les plus petits, eux, adoraient jouer, chanter. Avec le temps, ils cessaient de pleurer, de réclamer leurs parents. Le soir, cependant, il ne fallait pas oublier d'aller les embrasser, leur souhaiter une bonne nuit, les cajoler pour apaiser une inquiétude tapie en eux et qu'avivait la tombée de la nuit.

Ainsi, peu à peu, le cauchemar des camps s'estompait-il dans leurs esprits. Dans leurs lettres [...] ils ne manquaient pas d'évoquer le retour de la paix, les retrouvailles avec la famille.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu].

► Extraits du témoignage de Paul Niedermann donné en 2002 à la maison d'Izieu.

Il y avait des ronces et des mauvaises herbes, y'avait rien. Alors, on s'est mis au boulot. Le début était assez dur parce qu'il fallait bêcher ça profond et Miron surveillait ça de près. On a semé des légumes, que ce soient des haricots, des pommes de terre, des salades, des épinards, tout ce qui se trouvait.

Je me souviens aussi d'au moins, deux fois dans l'été, des baignades dans le Rhône avec Léon Reifman, où il fallait descendre des kilomètres

à travers les champs et on arrivait et, ma foi, il avait dû repérer des endroits parce que le Rhône, par endroits, c'est assez dangereux, il y a des trous, il y a des remous et il avait dû, je suppose, repérer ça très soigneusement parce que, bon, il n'est jamais rien arrivé. Dans les moniteurs personne ne parlait l'allemand et même le yiddish, et personne ne voulait le parler ; ils voulaient qu'on parle français. Et c'était bien.

► Transcription d'une lettre de Georges Halpern, dit « Georgy », à sa mère Séraphine (1943).

Il y a beaucoup de grandes montagnes et le village est très jolie il y a beaucoup de fleurs et des arbres et il y a beaucoup des fermes, on va des fois se

promener à Brenier-cordon la maison est très belle on va chercher des mûres noirs est blanches est rouges je t'embrasse de tout mon cœur.

► Extrait d'une lettre de Nina Aronowicz à sa tante (3 avril 1943).

Je suis très contente d'être ici ; il y a de belles montagnes et du haut des montagnes on voit le Rhône qui passe et c'est très beau.



[ill. 18]
Izieu, été 1943. Arrivée du facteur à la colonie. Au centre, Léon Reifman distribue le courrier aux enfants. A droite : Miron Zlatin, directeur et économiste de la colonie. Parmi les enfants, au centre du groupe : Sigmund Springer (torse nu) de dos avec les bretelles croisées, regardant le facteur ; Albert Bulka (dit Coco).



[ill. 19]
Izieu, toilette et lessive à la fontaine.



[ill. 20]
Izieu, été 1943.



[ill. 21]
Izieu, été 1943. Épluchage de haricots sur la terrasse.



[ill. 22]
 À la poursuite du bandit, 1^{re} partie, 1943. Montage de dessins (détail).
 Ivan Tsarawitch, 1943. Montage de dessins (détail).

► Extrait d'une lettre de Joseph Goldberg à sa mère (non datée).

O n fait des films. Moi je les colore puis un autre qui les désine on dajà fait aloa avec tarzan,

poursuite du bandit. Ses jolis. Ces un cuissetôt qui a fait le cinéma. Il est bien.

► Transcription d'une lettre de Georges Halpern, dit « Georgy » à sa mère (9 février 1944).

C hère maman,
 J'ai bien reçu ta lettre est ta photo qui ma fait beaucoup plaisir. Il tombe de la neige mais il ne fait pas encore froid. Il y a une grande terase ou l'on voit tout le peisage est c'est tres joli de voir toutes les montagnes couvairtes de neige. Il me manque des culautes des caleçons et des chauseittes la diraictrice a dit que tu menvoye 200 francs parce qu'elle a un bon pour m'acheter des galauche. [...] Je m'amuse bien à faire du tenaux, je mange bien,

je dors bien on se laive à 7 eures. Je sui e bonne sansté il y a un chien qui s'apelle toumi. Quand on marche sur la neige la neige se cole a nous pieds. Mardi cra on va faire la fête. Envoye mois un bloc de papier à lettre ou qui li a des très est des envelopes avec ton adresses. Je t'envoye 1 000.000000000000000000000000 ton fils qui t'aime beaucoup,
 Georgy

► **Témoignage de Samuel Pintel donné en mai 2002 à la Maison d'Izieu.**

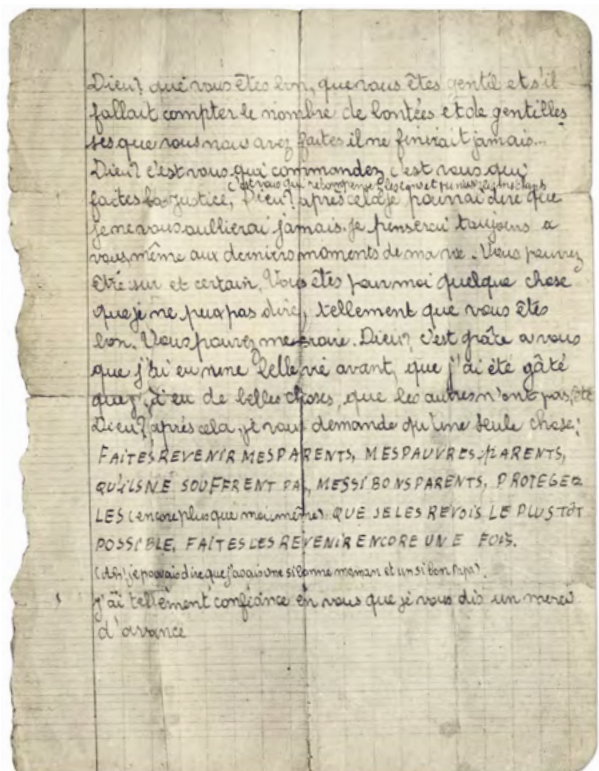
C'est gris, c'est froid, c'est brumeux, c'est l'hiver. On intègre une maison qui est bouillonnante de vie, il y a cinquante gosses là-dedans. On est au bout du monde, tout seul, perdu. Ma mère ne pourra jamais me retrouver, ne saura pas où je suis. Je ne peux pas lui dire où je suis. Elle est perdue. Et moi aussi je suis perdu. C'est dramatique, pour un gosse de six ans, ressentir ça, ça vous retourne les tripes. J'étais persuadé que j'étais le seul enfant juif ici.

J'appelle ma mère. Ma mère n'est pas là. Je suis tout seul. Personne ne vient me consoler. M^{me} Zlatin n'est pas venue me consoler, ni faire de bisous le soir au coucher. Quand on ne faisait pas les choses correctement. Bon, les gosses jouent, il y a malgré tout une exubérance, il y a une joie de vivre, les gosses sont entre eux déjà. Ils sont là depuis longtemps. Moi je ne connais personne.

► **Transcription de la lettre de Liliane Gerenstein (11 ans) à Dieu.**

Dieu ? que vous êtes bon, que vous êtes gentil et s'il fallait compter le nombre de bontés et de gentillesse que vous nous avez faites il ne finirait jamais... Dieu ? c'est vous qui commandez c'est vous qui faites la justice, c'est vous qui récompensez les bons et punissez les méchants. Dieu, après cela je pourrai dire que je ne vous oublierai jamais. Je penserai toujours à vous, même aux derniers moments de ma vie. Vous pouvez être sûr et certain. Vous êtes pour moi quelque chose que je ne peux pas dire, tellement que vous êtes bon. Vous pouvez me croire. Dieu ? c'est grâce à

vous que j'ai eu une belle vie avant que j'ai été gâtée que j'ai eu de belles choses, que les autres n'ont pas. Dieu ? après cela, je vous demande qu'une seule chose : FAITES REVENIR MES PARENTS ? MES PAUVRES PARENTS, QU'ILS NE SOUFFRENT PAS ? MES SI BONS PARENTS, PROTÉGEZ-LES (encore plus que moi-même) QUE JE LES REVOIE LE PLUS TÔT POSSIBLE, FAITES-LES REVENIR ENCORE UNE FOIS. (Ah ! je pouvais dire que j'avais une si bonne maman et un si bon papa.) J'ai tellement confiance en vous que je vous dis un merci d'avance.



- Quels sentiments s'expriment à travers les différents documents ?
- Comment décrivent-ils la maison d'Izieu ?
- À l'aide des textes et des photographies, décrivez les activités des enfants à la maison d'Izieu.
- Quel souvenir garde Samuel Pintel de son arrivée à Izieu ?
- Que demande Liliane Gerenstein à Dieu ?

[III. 23]
Lettre à Dieu, Liliane Gerenstein.

► **Écoutez les témoignages de la colonie d'Izieu :**

<https://www.memorializieu.eu/archives-et-recherches/ressources-documentaires>

Puis descendez et cliquez sur le lien : « la vie quotidienne à la colonie : témoignages ».

► **Gabrielle Perrier**

- Quel document l'institutrice ne peut-elle pas remplir ? Pourquoi ?
- Sur quel sujet les enfants refusent-ils de répondre ? Pourquoi ?
- Est-ce que cela dérange Gabrielle Perrier ? Pour quelle raison ?
- Comment considère-t-elle les enfants ?
- Comment décrit-elle les enfants ? Quelles sont les qualités dont ceux-ci font preuve ? Comment l'explique-t-elle ?

► **Hélène Waysenson**

- De quoi est-elle privée à son arrivée ? Pourquoi ? Comment a-t-elle réagi ?
- Comment se déroulent les retrouvailles avec sa mère ? Comment cela s'explique-t-il ?

► **Claude Raiz**

- De quoi se souvient Claude Raiz ?
- Comment considérerait-il Izieu ?
- Quelles sont les activités dont se souvient Claude Raiz ?

► **Samuel Pintel**

- De quelle journée se souvient Samuel ?
- Que lui demande sa mère ? Que se passe-t-il alors ?
- À son arrivée à Izieu, que ressent-il ? Quel terme résume son sentiment ?
- De qui se souvient-il uniquement ? Pourquoi ?
- Quelles nuances apporte Samuel Pintel par rapport à son ressenti et à ses souvenirs de petit garçon ?
- Que reconnaît-il ?

> À l'école

► « **Témoignage de Gabrielle Perrier, Institutrice** », in *Mémoire de la « Dame d'Izieu »*, Paris, collection **Témoins**, Gallimard, 1992.

« Nous avons choisi la plus grande pièce, la mieux éclairée ! », me dit Suzanne en me conduisant à ce qui serait mon lieu de travail.

C'était un premier étage et on accédait par un grand escalier de pierre. Cet ancien dortoir était vaste, en effet, et avait quatre grandes fenêtres dont deux s'ouvraient sur la cour.

Les écoles voisines avaient prêté du matériel pour que puisse se monter cette classe de la colonie.

Entre deux de ces fenêtres était placé mon bureau. Les grosses tables d'écolier à deux places de l'époque lui faisaient face sur trois rangs.

Un petit tableau noir était accroché au mur derrière le bureau et un poêle à bois était installé pour l'hiver.

J'avais à ma disposition quelques livres disparates, des ardoises de carton.

« Vous ferez une liste et j'achèterai ce qu'il faut, mais nous ne sommes pas riches ! », me dit M. Zlatin.

Nous disposâmes, en effet, d'un matériel très restreint malgré toute sa bonne volonté et la gentillesse de quelques collègues, et je me demande encore aujourd'hui comment je pouvais m'en tirer.

Ce fut une joie générale lorsqu'on nous apporta une carte du monde en papier léger que je m'empressai de fixer au mur. Une vraie école de guerre !

J'étais très émue le jour de la rentrée en me trouvant en présence de cette quarantaine d'enfants de tous âges, dont les plus grands étaient presque des adolescents.

Je remarquais leur attitude fière, parfois grave et je compris qu'ils ne s'en laisseraient pas conter !

Désireuse de les connaître mieux, j'essayai de poser quelques questions sur leurs origines, leur vie, mais je me heurtai à des réticences, des refus ; je le regrettais, mais compris qu'il serait indélicat d'insister. Ces enfants avaient souffert, étaient mûris avant l'âge. Jamais ils ne me dirent qu'ils étaient juifs : ils voulaient et savaient garder leur secret. Une grande solidarité régnait entre eux et le mouchardage n'existait pas. « Je le sais, mais je ne le dirai pas ! », me répondait-on quand je cherchais à connaître l'auteur d'une sottise. [...]

Quelques enfants avaient l'âge du certificat d'études et c'était pour moi un gros souci, il allait falloir s'atteler ferme au travail. D'autres devaient être inscrits pour l'examen d'entrée en sixième.



[ill. 24]
Gabrielle Perrier.

- Quelles difficultés rencontre l'institutrice ?
- Relevez les éléments qui constituent le matériel scolaire.
- D'où provenait le matériel scolaire de la colonie ? Était-il suffisant ? Relevez une phrase du texte pour justifier votre réponse.
- Expliquez l'expression « Une vraie école de guerre ».
- De quoi font preuve les enfants entre eux ? Est-ce une qualité selon vous ?
- Quel est le gros souci de Gabrielle Perrier ? Pourquoi selon vous ?
- Relevez dans le texte le passage qui montre l'importance de l'instruction pour les gens de la colonie d'Izieu.

Répartition des élèves

Second cycle	Cours moyen 1 ^{re} année	Cours moyen 1 ^{re} année
Benguigui Jacques (10 août 1931)	Béloc Jean (6 juin 1933)	Arment Jean (15 février 1934)
Bentilou René (17 mai 1931)	Levon Claude (11 juillet 1933)	Gamiel Egon (18 mai 1934)
Wilmann Henri (31 juillet 1931)	Wagnon Adolphe (30 mars 1933)	Bonassayag Élie
Wamel Octave (5 février 1932)	Suzjat Alice (8 octobre 1933)	Gallberg Joseph (23 février 1932)
Bonassayag Esther (29 avril 1931)	Heuselstein Pauline (10 janvier 1934)	Kargomen Iréna (29 mars 1934)
Armenyck Henri (15 novembre 1931)	Armenyck Henri (15 novembre 1931)	Gamiel Laganne (26 juillet 1933)
Spitz Claude	W	Spigel Martha (27 septembre 1933)
		Markelberg Bernadette (3 mai 1934)
Cours élémentaire	Cours préparatoire	
Kalpan Georgy (30 octobre 1935)	Bonassayag Jacob (1 ^{er} septembre 1935)	Kochmal Genevieve (15 juillet 1934)
Wagnon Bernard (19 mars 1936)	Springer Gigi	McLachonner Henri
Wilmann Charles (25 juillet 1934)	Heuselstein Henri	Heisel Georges (19 mai 1937)
Kochmal Renée (3 septembre 1935)	Spitz Samuel	Spitz Samuel
Spigel Anta (30 mars 1935)	Spitz Henri	
Gamiel Jacobine (19 septembre 1934)		
Wagnon Hélène (27 avril 1935)		
Ladoux de Gilla (11 septembre 1935)		
Gallaper Laganne (10 février 1937)		

[III. 25]
Plan de répartition des élèves dans la classe de Gabrielle Perrier.

- Observez le document ci-dessus. Comment s'organise la classe ?
- Combien y a-t-il d'élèves dans la classe de Gabrielle Perrier ? Que remarquez-vous ?

ÉCOLE SAISONNIÈRE D'AGRICULTURE ET D'ARTISANAT RURAL DE BELLEY (AIN)

Session 1943 - 1944 MOIS de Novembre-Décembre

BULLETIN MENSUEL

de l'élève Goldberg Henri de 1^{re} Année.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL			
Action Morale	Mid.	Calcul et Comptabilité	B
Orthographe	J.	Sciences	Mid.
Rédaction	J.	Deuxième	Mid.
ENSEIGNEMENT SPÉCIAL			
Agriculture	Mid.	Apiculture	
Arboriculture fruitière		Sylviculture et Pisciculture	
Viticulture et Oenologie		Industrie Laitière	
Horticulture		Mycologie	
Zootechnie	TC	Culture Apicole	AB
Hygiène du Bétail	AB	Législation Rurale	
TRAVAIL MANUEL			
Menuiserie	B	Bouclerie	
Charbonnage	J.	Vannerie	
Ferpe et Mécanique Agricole	J.	Tonnellerie	
Electricité pratique	J.		
APPRECIATION GÉNÉRALE			
SUR LE TRAVAIL, LA TENUE et LA CONDUITE :			
<u>Travail correct, mais un peu absent - Travail</u> <u>et résultats passables dans l'ensemble - A améliorer dans</u> <u>la matière d'enseignement général.</u>			
MOYENNE GÉNÉRALE : _____ sur 20 RANG : _____ sur _____ élèves. L'Élève _____ est _____ admis en _____ Année.			
Le Directeur, <u>G. Lavoilly</u>			

- En quoi l'ensemble des documents ici présentés témoignent-ils de l'importance de l'école pour les enfants ?
- De quels établissements proviennent le bulletin mensuel et le livret scolaire ?
- Quel âge ont les deux élèves concernés selon vous ?

[III. 26]
Bulletin mensuel d'Henri Goldberg, 1^{re} année à l'école saisonnière d'agriculture et d'artisanat rural de Belley (Ain), 1943.

ACADÉMIE DE LYON
COLLEGE MODERNE
DE GARÇONS
DE BELLEY
(AIN)

BULLETIN TRIMESTRIEL

ANNÉE SCOLAIRE
1942-1943
3^e TRIMESTRE

de l'Élève *Bulka Marcel*, Classe de *cinquième*

MOYENNE : *12,16* sur 20.
RANG : *7* sur 39 Elèves.
L'élève est inscrit au Tableau } d'Honneur *2* fois } sur 2
de Satisfaction *2* fois }

MATIÈRES	NOTES DE LEÇONS ET DEVOIRS		COMPOSITIONS		MOYENNE
	VALEUR	RANG	VALEUR	RANG	
Morale	16	16	9 ^e	16	
Langue Française	Composition française	12,20	11	11	12,20
	Orthographe et Grammaire	14,75	7	11	14,75
	Lecture expliquée et lectures suivies	14,68	13	11 ^e	13,83
	Récitation	18	17	11 ^e	17,50
Histoire	8	11	10 ^e	10	8,50
Géographie	7,50	11,50	10 ^e	10	8,50
Langues vivantes	Allemand	15,33	12	10 ^e	13,00
Mathém.	Arithmétique et Algèbre	14,16	11,2	12 ^e	12,33
	Géométrie				
Sciences	Physiques				
	Naturelles	14,50	12	16 ^e	13,25
Dessin...	Géométrique	16	15	11 ^e	16,50
	d'Art	4,50	8,50	15 ^e	5
Chant et Musique	"	"	15 ^e	12	
Travail manuel	"	13,50	"	"	13,50
Education Physique	"	8,20	39 ^e	8,20	
Écriture	"	14	"	"	14

RÉSULTATS DU TRAVAIL DE L'ANNÉE

MOYENNE GÉNÉRALE : *12,16* sur 20
CLASSEMENT GÉNÉRAL : *7* sur 39 élèves
L'élève est admis en 5^e année.
SUCCÈS :

Note attribuée par le Conseil des Professeurs

Travail et Progrès : *15/20*
Conduite et Tenue : *16/20*

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU DIRECTEUR

Élève appliqué, soigneux et travailleur qui réussit bien. Il est aisément adaptable. Doit faire de bonnes études.
Très bien.

Le Directeur,

[iii. 27] Première page du livret scolaire de Marcel Bulka. Collège moderne de garçons de Belley (Ain), 1943.

› Divertissements et fêtes

Noël 1943 a été fêté à Izieu dans la gaieté et les chansons. Le sous-préfet P.M. Wiltzer et la secrétaire générale, Marie-Antoinette Cojean, étaient venus, de Belley, se joindre à nous, les bras chargés de cadeaux pour les enfants.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [La rafle].

Izieu le 23 Décembre 1943.

Monsieur le Sous-Préfet

En l'honneur des fêtes de Noël, toutes les enfants de la colonie organisent une fête, nous vous y invitons et nous serions heureux de partager avec vous notre joie.

À votre dernier passage vous aviez laissé un si bon souvenir, il serait juste de ne pas vous oublier.

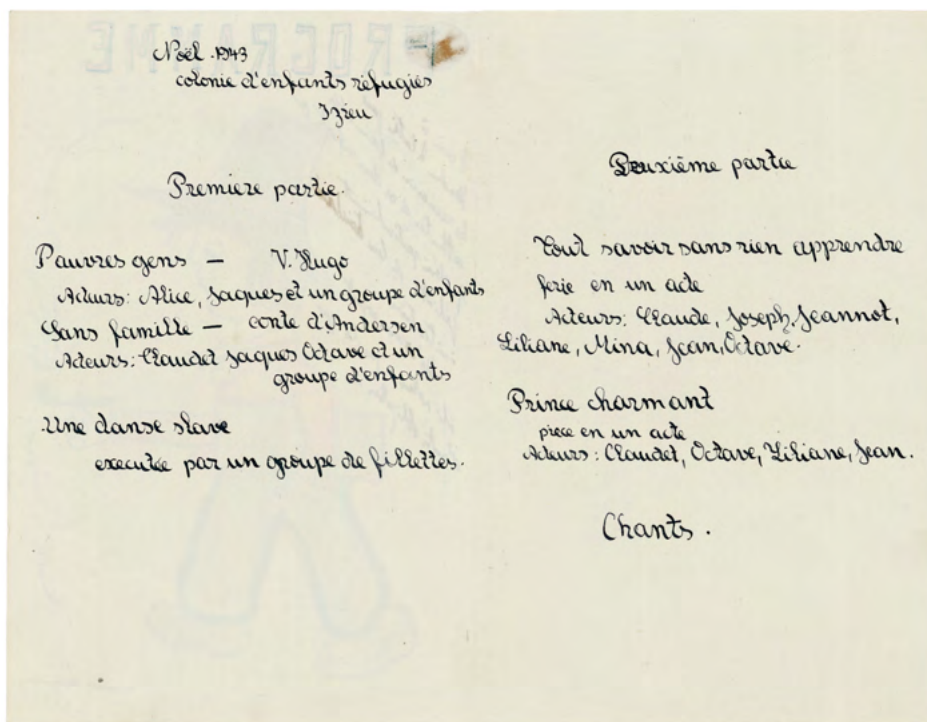
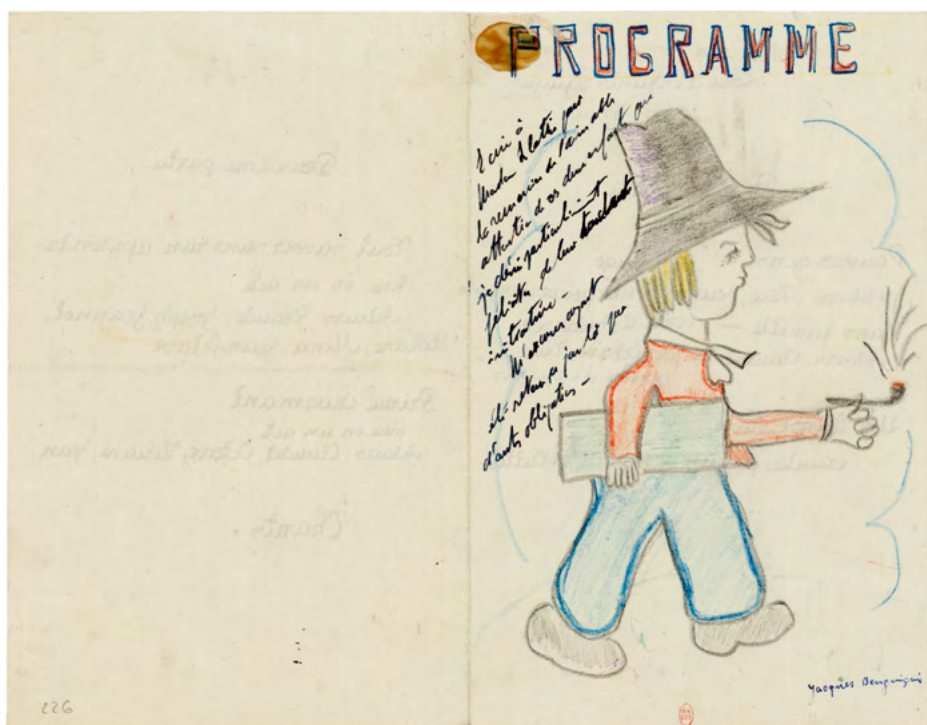
Bien que vous n'ayez passé que quelques instants dans notre maison, nous avons eu le temps tout de même de remarquer votre gentillesse.

Veuillez accepter Monsieur le Sous-Préfet l'expression de notre bon et respectueux souvenir et nos souhaits sincères de bon Noël.

Offrez mes meilleures vœux à votre petit garçon.

Alice Luzgart

[iii. 28] Alice Luzgart, lettre adressée au sous-préfet l'invitant à une fête de fin d'année organisée à Izieu par les enfants de la colonie, 22 décembre 1943.



[III. 29]
Jacques Benguigui, programme
de la soirée de Noël 1943.

- D'après les documents, décrivez les divertissements et fêtes des enfants à la maison d'Izieu.
- En quoi cela peut-il être étonnant ?
- Comment se déroule la soirée de Noël d'après le programme ?
- En quoi peut-on dire que c'est un moment hors du temps ?

> Les dessins



[ill. 30]
Dessin d'Octave Wermet [Otto Wertheimer],
Izieu, 1944.



[ill. 31]
Max Tetel [Tetelbaum], Izieu, 1943-1944.



[ill. 32]
Dessin anonyme, Izieu, 1943-1944.



[ill. 33]
Max Tetel [Tetelbaum], Izieu, 1943-1944.



[ill. 34]
Georges Halpern, dit Georgy, coloriage,
Izieu, 1943-1944.

- Décrivez les différents dessins.
- Qu'est-ce qui n'apparaît pas sur les dessins ? Pourquoi selon vous ?
- À quel type d'univers font référence ces différents dessins ?
- En quoi y a-t-il un décalage avec ce que vivent les enfants ?

› Fiche n° 4 : la rafle et la déportation des adultes et enfants de la maison d'Izieu

rafle # déportation # génocide

► **Extrait du télégramme de Théodor Danneker⁵ du 6 juillet 1942 (traduction de l'allemand).**

Le président Laval⁶ a proposé, lors de l'évacuation de familles juives de la zone non occupée d'y comprendre également les enfants de moins de seize ans.

► Activités élèves

- En quoi consiste la proposition de Pierre Laval par l'intermédiaire de Dannecker ?
- Quelles en sont les conséquences ?

Il s'est produit un grave incident à Brégnier-Cordon, en mars 1944. Un médecin juif réfugié qui y habitait a été pris par la Gestapo et déporté. Ce fut pour nous un signal d'alarme.

[...]

Il y avait encore quarante-quatre enfants. Où les placer ? Des lieux d'abri, des familles ou des institutions d'accueil ou d'hébergement, où les trouver ? Cela ne s'improvise pas en quelques jours. Il était impensable de laisser partir, sauvagement, dans la nature, une cinquantaine de personnes dont des enfants de quatre ou cinq ans.

Les fêtes approchaient. Nous avons réuni les grands, garçons et filles, et leur avons expliqué la situation et la nécessité où nous nous trouvions de fermer la maison car nous y courions un grand danger.

[...]

Nos projets étaient les suivants : le dimanche de Pâques, fête légale, tombait le 9 avril 1944. Comme cette période correspondait aux vacances scolaires,

les trois enfants pensionnaires à Belley reviendraient à Izieu. Retourneraient aussi les adolescents travaillant dans des fermes environnantes. De plus, Léon Reifman, étudiant en médecine, qui avait été un de nos premiers éducateurs, serait de retour parmi nous. Il y retrouverait ses parents, son neveu et sa sœur Suzanne qui, en effet, m'avait demandé de les inviter tous.

Je partirai à Montpellier vers le 2 avril. Cette ville constituait ma base arrière, le centre où j'avais le plus de contacts et de relations, noués depuis trois ans. J'y chercherais des points de refuge possibles pour les enfants.

Puis je retournerais le 6 avril à Izieu, dans cette maison que je n'avais pas voulue au départ et à laquelle j'étais si attachée, les miens, ma famille. Nous passerions quelques jours de fête avant la dispersion.

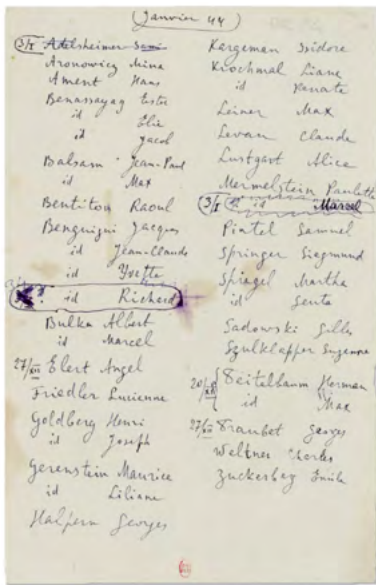
Le mardi 11 avril commencerait le départ des enfants par petits groupes.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu]

- Quel est l'événement qui a annoncé le danger ?
- Comment a réagi l'équipe de la maison d'Izieu ?
- Quel est le danger pour les enfants de la maison d'Izieu évoqué par Sabine Zlatin ?

5. Chef, à Paris, de la section « IV J » de la Gestapo, chargée de la « question juive » jusqu'à l'été 1942.

6. Chef du gouvernement du Maréchal Pétain (1940-1944).



- Expliquez la stratégie de Sabine Zlatin ?
- Quels sont les soutiens reçus ?
- Pour quelle date était prévue l'évacuation des enfants ?
- Pourquoi le plan a-t-il avorté ?
- Combien y-a-t-il d'enfants à Izieu au mois de janvier 1944?

[III. 35]
Liste des enfants présents à Izieu en janvier 1944. Cette liste est la dernière conservée. Presque tous les enfants mentionnés seront raflés le 6 avril 1944.

► Transcription du télex de Klaus Barbie du 6 avril 1944 (traduction de l'allemand).

Lyon N° 5.269
Le 6 avril 1944
20h10
Au BdS section IV B Paris

Objet : maison d'enfants juifs à Izieu (Ain)

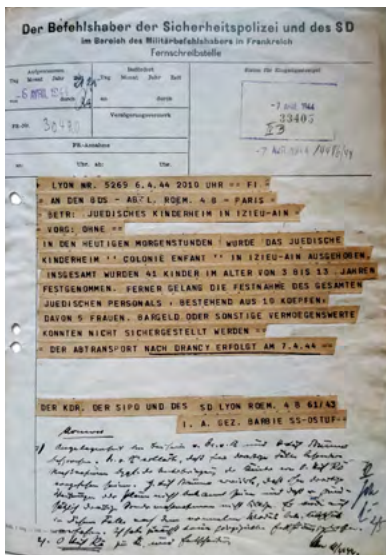
Ce matin, la maison d'enfants juifs « Colonie Enfant » d'Izieu (Ain) a été dissoute. Au total, ont été arrêtés 41 enfants âgés de 3 à 13 ans, ont été capturés. En outre l'arrestation de la totalité du personnel juif, comportant dix têtes a réussi, dont 5 femmes. On a pu mettre en sécurité ni l'argent comptant ni d'autres biens. Le transport de Drancy aura lieu le 7/4/44.

Le commandant de la Sipo et du SD à Lyon. IV B 61/64

Par ordre

Signé : BARBIE
SS. Obersturmführer

- Qui est l'expéditeur de ce télex ? Quelles sont ses fonctions ?
- À qui est destiné ce télex ?
- À quoi font référence les « têtes » dont parle Klaus Barbie dans ce télex ?
- Qu'est-ce que Drancy ?
- Rendez compte de ce qu'exprime le télex. Quelles sont les informations transmises ?



[III. 36]
Télex de Klaus Barbie rendant compte de la rafle de la maison d'Izieu.

► **Procès-verbal de confrontation entre Klaus Barbie et Léon Reifman, Cour d'appel de Lyon, tribunal de grande instance, 24 avril 1984 in « On jouait, on s'amusait, on chantait ». Paroles et images des enfants d'Izieu, 1944-1943, Paris, coédition BnF – Maison d'Izieu, 2022.**

J e l'ai [sa sœur Suzanne] suivie. Après avoir franchi 3 ou 4 marches, j'ai aperçu, en bas dans le couloir qui mène au réfectoire, à environ 4 mètres de moi, trois personnes en civil. Le premier portait une gabardine beige et un chapeau. Il était plus petit que les deux autres, et devait mesurer 1m70. Il marchait les mains dans les poches en direction du réfectoire. Les deux autres personnes qui marchaient derrière lui étaient également en tenue civile, et l'un d'eux portait un costume bleu. Alors que je redescendais les escaliers, l'homme au costume bleu a levé les yeux vers moi, et en me voyant m'a dit : « Monsieur, descendez, on a besoin de vous. » Je n'ai pas obéi et je suis au contraire remonté. C'est alors que je remontais que ma sœur

est revenue au réfectoire, et du bas de l'escalier m'a fait signe de partir en disant : « Ce sont les Allemands, sauve-toi. » Je suis donc remonté à l'étage, et par la fenêtre j'ai regardé ce qui se passait à l'extérieur. J'ai aperçu une sentinelle, plus précisément un soldat armé, sur la terrasse, devant la maison. Cette sentinelle m'a vu. J'ai alors refermé la fenêtre, je suis entré dans une pièce voisine, et de là j'ai sauté dans le jardin par une fenêtre. Je suis resté dans le jardin qui était alors en friche. Les Allemands ont ensuite sillonné le jardin pour me rechercher. Ils sont passés tout près de moi, mais je n'ai pas été arrêté. Je ne m'explique pas comment je n'ai pas été découvert. Peut-être même n'a-t-on pas voulu me voir ?

- Comment Léon Reifman a-t-il réussi à s'échapper ?
- À quel moment témoigne-t-il de cela ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous de la précision de son témoignage ?
- Qu'est-ce que ne s'explique pas Léon Reifman ?

[J'étais chez une amie] le jeudi 6 avril, jour prévu pour mon retour à Izieu, lorsqu'un télégramme anonyme arriva, disant : « Famille malade. Maladie contagieuse. »

Je n'ai su que plus tard le déroulement de la rafle [...]

Sans perdre un instant, je me suis rendue à Vichy, le jour même. Je suis allée à l'hôtel du Parc, résidence du chef de l'État. J'ai dû laisser à un gardien ma carte d'identité (où ne figurait pas la mention « juif ») et j'ai expliqué à une secrétaire la raison de la démarche. Elle m'a dit d'attendre, qu'elle aller me présenter quelqu'un. Au bout d'une demi-heure, j'ai été introduite dans un vaste bureau somptueusement meublé où se tenait un monsieur dont je ne peux citer le nom car il ne s'est pas présenté. Après m'avoir écoutée, il m'a dit, pour toute réponse : « Qu'est-ce qui vous a pris de vous occuper de ces sales youpins ? »

À la gare, j'ai sauté dans le premier train pour Paris.

À la Croix-Rouge à qui je me suis adressée, j'ai raconté à la directrice, dont j'ai oublié le nom, le

drame d'Izieu. Elle m'a demandé la date de la rafle : le 6. J'étais à Paris le 8 avril. Elle m'a dit qu'ils étaient certainement à Drancy. J'ai précisé que, parmi ces enfants, il s'en trouvait dix-sept qui n'étaient pas juifs et dont j'ai donné les noms et prénoms francisés.

La directrice devait téléphoner au professeur Abrami, chef de service de l'hôpital Broca, qui faisait ce qu'il pouvait pour les internés de Drancy. Celui-ci me convoqua à l'hôpital pour que je lui raconte la rafle d'Izieu. Il m'assura que les enfants resteraient une quinzaine de jours à Drancy avant d'être déportés. Peut-être arriverait-on à en sortir quelques-uns. [...] Peu de jours après, la directrice m'apprit qu'à sa vive surprise les enfants avaient été déportés en direction d'Auschwitz. Elle était fort étonnée de cette précipitation, absolument inhabituelle. Le professeur Abrami l'était tout autant. [...] En fait, trente-quatre enfants et quatre adultes avaient été déportés le 13 avril. Les dix autres enfants, mon mari et deux adultes ont quitté Drancy par des convois suivants. Miron allait être déporté le 15 mai avec Arnold Hirsch et Théo Reis.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu].

- Comment Sabine Zlatin a-t-elle appris la rafle d'Izieu ?
- Qu'a-t-elle essayé de faire dès qu'elle a compris ?
- Qu'apprend-elle au fil des jours ?
- Quelle est la réaction du fonctionnaire de l'administration française quand Sabine lui raconte ce qu'il s'est passé ?
- Qu'est-il advenu des enfants ? Qu'y a-t-il eu de surprenant ?

> À la prison de Montluc (Lyon)

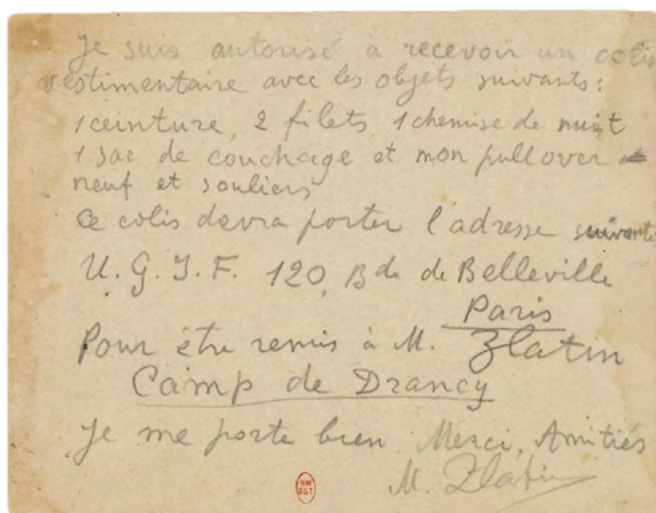
► Retranscription d'un extrait du tract du réseau de résistance Fraternité, mai 1944. (Archives du PCF – Archives départementales de la Seine-Saint-Denis).

Au Fort Montluc, quarante enfants sont emprisonnés, Quarante enfants de deux à quatorze ans. Ils sont enfermés dans un baraquement spécial. Ils ont froid, ils ont faim, ils sont abandonnés. Quarante enfants sont condamnés à mort... Ce n'est hélas pas une formule littéraire, c'est l'expression d'une tragique vérité. C'est un officier allemand qui l'a formulée. On lui demandait l'autorisation de soulager tant de souffrances imméritées et sa réponse fut que

« ces enfants devaient mourir... Si ce n'est pas à Lyon, ce sera à Drancy ». Car le crime des enfants est d'être Juifs. Leurs parents ont déjà été déportés. C'est maintenant à leur tour de mourir... En face de telles infamies, chaque homme et chaque femme de chez nous doit se sentir solidaire de tous les persécutés, mais aussi chaque Français doit défendre les siens, défendre le pays contre la propagande raciste qui avilit l'esprit, pervertit le cœur et initie les plus crapuleux.

- Quelles informations sont diffusées à travers ce tract ? Quel est son objectif ?
- Où sont emmenés les enfants après leur arrestation. Qu'est-ce que le fort Montluc ?
- Quel est le destin des enfants selon l'officier allemand cité ?
- Quel est le *crime* des enfants ?

> Au camp de Drancy



- Que demande Miron Zlatin ?
- Qu'est-ce que cela révèle des conditions de vie au camp de Drancy ?

[Ill. 37]

Billet envoyé par Miron Zlatin pendant son internement à Drancy.

Pour Sabine 13 avril 1944

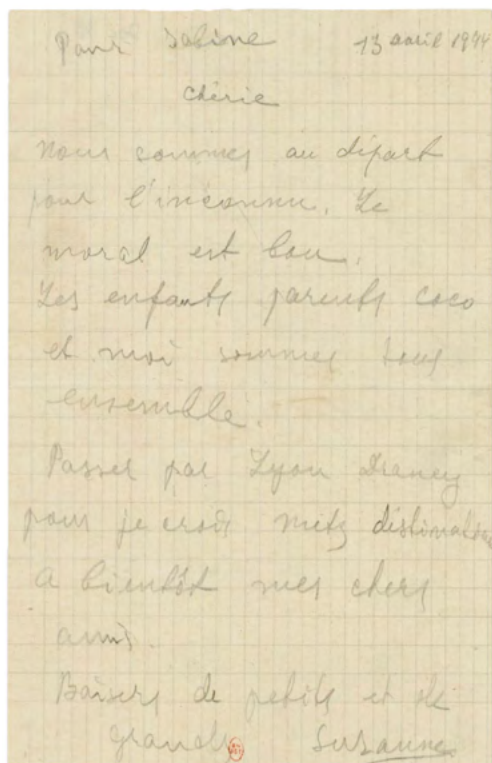
Chérie

Nous sommes au départ pour l'inconnu. Le moral est bon. Les enfants, parents, Coco et moi sommes tous ensemble. Passer par Lyon, Drancy pour je crois Metz destination.

À bientôt mes chers amis

Baisers de petits et de grands

Suzanne



Pour Sabine 13 avril 1944
Chérie
Nous sommes au départ
pour l'inconnu, le
moral est bon.
Les enfants parents Coco
et moi sommes tous
ensemble.
Passer par Lyon Drancy
pour je crois Metz destination
à bientôt mes chers
amis.
Baisers de petits et de
grands. Suzanne

- Qu'annonce Suzanne à Sabine Zlatin ?
- Où se trouve-t-elle ?
- Connait-elle la destination du convoi ?

[ill. 38]

Billet de Suzanne Reifman au départ de Drancy.

> La déportation

► Simone Veil, *Une jeunesse au temps de la Shoah*, chapitre 2 : La nasse, Paris, Stock, 2007.

Le 13 avril, nous avons été embarquées à cinq heures du matin, pour une nouvelle étape dans cette descente aux enfers qui semblait sans fin. Des autobus nous ont conduits à la gare de Bobigny, où l'on nous a fait monter dans des wagons à bestiaux formant un convoi aussitôt parti vers l'Est. Comme il ne faisait ni trop froid ni trop chaud, le cauchemar n'a pas tourné au drame, et dans le wagon où nous nous trouvions toutes les trois personne n'est mort au cours du voyage. Nous étions cependant effroyablement serrés, une soixantaine d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes âgées, mais pas de malades. Tout le monde se poussait pour gagner un peu de place. Il fallait se relayer pour s'asseoir. La surveillance du convoi était seulement assurée par des SS dans chaque gare où il s'arrêtait. Ils longeaient alors les wagons pour prévenir que, si quelqu'un tentait de

s'évader, tous les occupants du wagon seraient fusillés. Notre soumission donne la mesure de notre ignorance. Si nous avions pu imaginer ce qui nous attendait, nous aurions supplié les jeunes de prendre tous les risques pour sauter du train. Tout était préférable à ce que nous allions subir.

Le voyage a duré deux jours et demi, du 13 avril à l'aube au 15 au soir à Auschwitz-Birkenau. C'est une des dates que je n'oublierai jamais, avec celle du 18 janvier 1945, jour où nous avons quitté Auschwitz, et celle du retour en France, le 23 mai 1945. Elles constituent les points de repère de ma vie. Je peux oublier beaucoup de choses, mais pas ces dates. Elles demeurent attachées à mon être le plus profond, comme le tatouage du numéro 78651 sur la peau de mon bras gauche. À tout jamais, elles sont les traces indélébiles de ce que j'ai vécu.

- Retracer les étapes du voyage de Simone Veil.
- Comment se déroule le voyage en train ?
- En quoi les passagers sont-ils déshumanisés ?
- Relevez ce qui caractérise cette « descente aux enfers ».
- Que remarquez-vous sur les dates ? Quelles relations pouvez-vous établir avec les enfants d'Izieu raflés ?

► **Transcription du témoignage d'Edith Klebinder au procès de K. Barbie dans *Les Voix d'Izieu*, 1994.**

Un SS a demandé si, parmi les personnes ici se trouvait quelqu'un qui parlait français et allemand. J'ai répondu que moi, je pouvais faire cela. Dans le dernier wagon, il y avait un groupe d'enfants. Alors un SS m'a fait poser la question : « Demandez si les personnes qui se trouvent là, les adultes, étaient parents avec les enfants. » J'ai posé la question et la personne qui m'a répondu m'a dit : « Non, mais nous sommes presque des mères adoptives. – Voulez-vous rester avec les enfants ? – Bien sûr. » C'était rassurant. C'était le personnel à qui ils étaient habitués. Quand ils les ont fait descendre, ils descendaient gentiment. Ils étaient sans doute fatigués, comme nous autres, parce que trois jours dans un train à wagons plombés, ce n'était pas du repos. Ils se tenaient tous ensemble. Alors, ils sont

descendus du wagon et, au fur et à mesure, ils leur disaient : « Montez sur les camions, vous arriverez plus vite. » Avant, ils avaient fait monter les personnes âgées, les femmes enceintes, alors on s'est dit : ils sont sûrement quelque part, ailleurs. Et alors, après, on a posé des questions, les jours suivants : « Il doit y avoir un autre camp, il doit y avoir quelque part les enfants, les personnes âgées ? » Et alors il y avait des gens qui étaient là-bas, des femmes qui étaient déjà à Auschwitz depuis un certain temps et qui s'approchaient pour avoir des nouvelles de ce qui se passait en France. Et alors on a posé tout bêtement la question : « Et alors, les enfants ? » Il y en a une qui répondait : « Mais t'as pas compris ? – Non. – Eh bien regarde les cheminées ». C'étaient les chambres à gaz.

- Qu'est-il demandé aux adultes qui accompagnent les enfants ?
- Quelle a été leur réponse ? Pourquoi ?
- Qui est monté dans les camions avant les enfants ?
- Où ont-ils été emmenés ? Les personnes restées le savaient-elles ?

► **À l'aide du Mémorial de la déportation des juifs de France, recherchez le destin de Miron Zlatin, Théodore Reis, Arnold Hirsch, Hans Ament, Lucienne Friedler, Max Mermelstein et Sami Adelsheimer.**

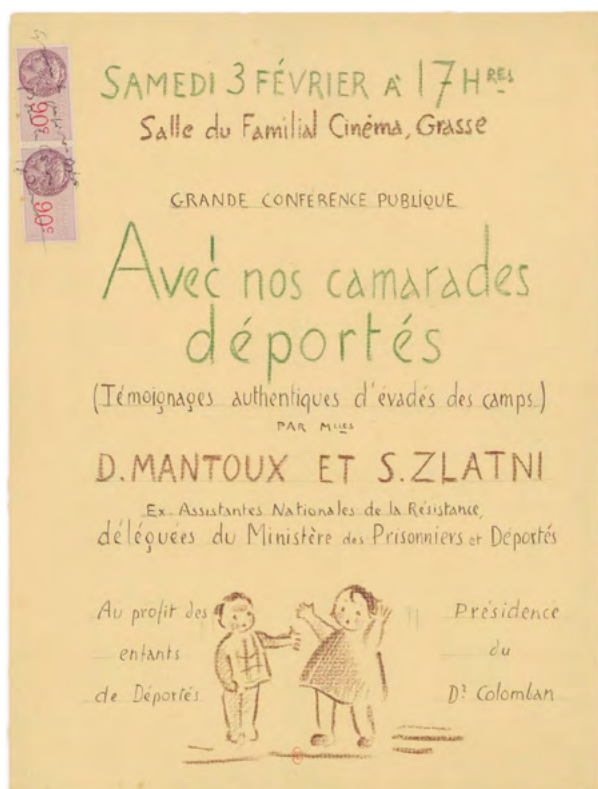
<https://stevemorse.org/france/>

► Fiche n° 5 : justice et mémoire

témoins # procès # mémoire

► Construire la mémoire d'Izieu

Dès janvier 1945, Sabine Zlatin organise plusieurs conférences témoignant du sort des déportés et du drame d'Izieu, avec Denise Mantoux, principale responsable du service social du Mouvement de libération nationale.



[ill. 40]

Grande conférence publique « Avec nos camarades déportés », 1945.

[ill. 41]

Discours du ministre Laurent Casanova lors de la première commémoration de la rafle. Photographie de Mireille Barde. Izieu, 7 avril 1946.



► Activités élèves

› La construction de la mémoire d'Izieu

- À l'aide des documents ci-dessus et en suivant ce lien, <https://www.memorializieu.eu/decouvrir/la-maison/>, descendez jusqu'à la partie intitulée « Les plaques sur la façade de la maison », expliquez comment s'est construite la mémoire de la maison d'Izieu.

> La traque et le procès de Klaus Barbie



[ill. 42]

Beate Klarsfeld et Ita-Rosa Halaunbrenner réclament l'extradition de Klaus Barbie. La Paz, 6 mars 1972.



[ill. 43]

Béate Klarsfeld accompagne Ita-Rosa Halaunbrenner, Fortunée Benguigui et Léa Feldblum à la cour d'assises du Rhône.



[ill. 44]

Portrait de Sabine Zlatin lors d'une audition en privé du procès Barbie, 1987.

► **Qui était Klaus Barbie ? Recherches :** <https://www.memorializieu.eu/histoire/la-memoire-et-sa-construction/de-la-traque-au-proces-de-k-barbie/>

- Recherchez quel poste occupait Klaus Barbie pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Dans quelle ville est-il en poste ?
- Par qui est-il protégé au sortir de la guerre ?
- Après combien de temps a eu lieu son procès ?
- De quel pays est-il expulsé ? Quelle y était son identité ?
- Qui sont Ita-Rosa Halaunbrenner et Fortunée Benguigui ? De quelle manière se sont-elles engagées ? Dans quel but ?
- Combien de temps a duré le procès ? Où a-t-il lieu ? Pourquoi ?
- Quelle a été la sentence prononcée à l'issue du procès ?

› Le Mémorial

► <https://www.memorializieu.eu/decouvrir/la-memoire-et-sa-construction/un-lieu-de-la-memoire-nationale/>

- Comment le Mémorial a-t-il été financé ?
- Qui l'a inauguré et quand ?
- Quel nom le lieu a-t-il pris ?

Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai commencé à rassembler mes souvenirs. Il n'est pas facile de se raconter. Cela oblige à des retours difficiles sur moi-même et surtout à revivre tant d'heures sombres. Je vais bientôt avoir quatre-vingt-cinq ans, et en explorant ce que ma mémoire recèle d'essentiel sur les quatre-vingts dernières années, j'y retrouve plus de souffrances que de joie.

Les moments de bonheur ont été des heures ensoleillées qui soudain brillaient après des siècles de nuit, de brouillard et d'angoisse. Ce sont les

heures que j'ai passées avec Miron, ma vie à Nancy et la rencontre de certains de mes amis.

Parmi les nombreux livres, articles, brochures parus en France depuis le procès de Barbie, certaines inexactitudes sont si flagrantes qu'il m'a paru impossible de me soustraire à l'obligation de dire la vérité des choses. Je n'ai rien d'un historien. Je n'ai voulu qu'exprimer la façon dont le souvenir que je n'en ai représenté les divers épisodes de ma vie. Donner mon témoignage m'a paru nécessaire.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Préface].

- Qu'est-ce qui pousse Sabine Zlatin à témoigner à travers un livre ?
- De quoi se souvient-elle essentiellement ?
- Cette démarche a-t-elle été facile pour elle ? Pourquoi ?
- Quelle est la différence selon vous entre un témoignage et un travail d'historien ?

> Les anciens d'Izieu et leur rapport à la mémoire

► Écoutez les témoignages de la colonie d'Izieu :

<https://www.memorializieu.eu/archives-et-recherches/ressources-documentaires/>
Puis descendez et cliquez sur le lien « le procès Barbie : témoignages ».



[ill. 45]

Les survivants à Izieu en 2002.

► Samuel Pintel

- Comment Samuel retrouve-t-il sa mémoire d'Izieu ?

► Bernard Waysenson

- Que pense-t-il de la sentence de Klaus Barbie ?

► Gabrielle Perrier

- Pourquoi le procès a-t-il été un grand moment ?

► Paul Niedermann

- Où Barbie a-t-il été arrêté ?
- Pourquoi Paul Niedermann ne parlait-il pas de son expérience ?
- Quel effet a eu son témoignage dans sa vie ?
- Au bout de combien de temps a-t-il pu témoigner ? Où a-t-il commencé à témoigner ?
- Pourquoi lui a-t-il fallu ce temps ?

► **Hélène Waysenson**

- Quand retrouve-t-elle Izieu ?
- Que dit-elle de ses souvenirs ?
- Combien d'enfants d'Izieu étaient ensemble ?
- Que se passe-t-il lorsqu'elle se trouve devant la fontaine ?
- Comment qualifie-t-elle le lieu ?
- Que dit-elle de cette période ?
- Comment considère-t-elle Sabine Zlatin ?
- Que représente Izieu pour elle ?
- Quelle est la mémoire qui lui reste ?

► **Alexandre Halaunbrenner**

- Résumez son témoignage.
- Que font les deux mères ? Pourquoi ?
- Que dit-il de sa confrontation avec Barbie ?

Je voudrais exprimer ici l'idée que, depuis le début, je me fais de ce qu'Izieu doit devenir.

- › Un lieu qui symbolise la dénonciation des crimes contre l'humanité. Le sort des quarante-quatre enfants d'Izieu devra émouvoir les visiteurs, jeunes ou vieux. Mais bien d'autres crimes contre l'humanité ont été commis dans le monde avant celui-ci et bien d'autres l'ont été depuis.

- › La résistance aux idéologies fanatiques est le seul moyen de lutte contre les régimes qui engendrent de tels crimes. La vigilance est un devoir qui s'impose à chacun pour sauvegarder les droits des enfants, des droits de la personne humaine.
- › Plus qu'un simple mémorial ou un musée, cette maison se dit d'être le centre animateur de ceux qui luttent dans le sens indiqué par la pensée de John Donne :

Tout homme est un morceau de Continent
Une part du Tout.
La mort de tout homme me diminue
Parce que je fais partie du genre humain.

Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, [Izieu, toujours].

- Que doit devenir la Maison d'Izieu selon Sabine Zlatin ?
- Quel est le message qu'elle délivre ?
- La maison d'Izieu est-elle uniquement le lieu de mémoire des quarante-quatre enfants et des sept adultes déportés ?

- À qui ce lieu est-il destiné ? Dans quel but ?
- Quel appel est lancé ici par Sabine Zlatin ?
- Pensez-vous que le drame d'Izieu puisse advenir encore une fois ?
- Les enfants sont-ils protégés en cas de guerre ?
- Expliquez les vers cités par Sabine Zlatin.
- Que ressentez-vous à la lecture de ce texte ? Pensez-vous qu'il soit encore d'actualité ? Justifiez votre réponse.
- Donnez d'autres exemples de crimes contre l'humanité ? Y-a-t-il des exemples modernes ?

V. Autour de l'exposition

> Vernissage pédagogique pour les enseignants

mercredi 1^{er} février 2023 à 14h15.

Visite par Claire Decomps, commissaire de l'exposition.

> Après-midi pédagogique pour les enseignants de cycle 3

mercredi 22 mars 2023 à 14h, avec l'association L'enfant et la Shoah – Yad layeled.

> Après-midi pédagogique pour les enseignants de collège et lycée

mercredi 24 mai 2023 à 14h, avec la maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés et Mémoire à l'œuvre.

> Parcours-atelier « Portes ouvertes ! »

Pour les classes de CM2 (durée : 2h30).

> Parcours-atelier « Le judaïsme à travers les arts »

Pour les classes à partir de la 6^e (durée : 2h30).

> Visite guidée

À partir de la 3^e (durée : 1h30).

> Parcours inter-musées avec la maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés

► Les enfants ont des droits !

Ce parcours permet d'aborder les notions de tolérance et de droits humains, tout en découvrant le monde juif.

Du CM1 au CM2

- 1^{re} séance : parcours-atelier « Portes ouvertes ! », au mahJ (durée : 2h30).
- 2^{de} séance : atelier « Discriminations et droits de l'enfant », à la maison d'Izieu (durée : 2h de visite et 2h d'atelier).

Après avoir visité la maison, les élèves réfléchissent à la notion de discrimination à partir de l'exemple des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils identifient les droits fondamentaux de l'enfant et discutent de leur mise en oeuvre dans le monde d'aujourd'hui.

► Art et Shoah

Ce parcours propose de découvrir les cultures du judaïsme par le biais de leurs patrimoines artistiques puis leurs expressions pendant et après la Shoah.

De la 3^e au lycée

- 1^{re} séance : parcours-atelier « Le judaïsme à travers les arts », au mahJ (durée : 2h30).
- 2^{de} séance : atelier « Art et Shoah », à la maison d'Izieu (durée : 2h de visite et 2h d'atelier).

À partir de poèmes, de dessins, de tableaux et d'œuvres musicales créés pendant et après la Shoah, les élèves réfléchissent au contexte de production et au message transmis par les artistes. Ils conçoivent ensuite leur propre exposition.

> Renseignements et réservations

▶ mahJ

➤ Formulaire à remplir avant tout échange par courriel ou téléphone :

✉ education@mahj.org

☎ 01 53 01 86 57 le lundi et le mercredi de 15h30 à 17h30.

▶ Maison d'Izieu

➤ Formulaire en ligne

Tarif pour les séances : 7 euros/élève (1 accompagnateur gratuit pour 10 élèves dans le primaire/pour 15 élèves dans le secondaire ; accompagnateur supplémentaire : 6 euros).

Possibilité de disposer gratuitement de la salle de pause pour le déjeuner de midi.

VI. Pour aller plus loin

> Catalogues d'exposition

- « *On jouait, on s'amusait, on chantait* ». *Paroles et images des enfants d'Izieu, 1943-1944*, Paris, coédition BnF – Maison d'Izieu, 2022.
- *Histoire d'Ivan Tsarawitch. La lanterne magique des enfants d'Izieu*, Paris, BnF Éditions, 2022.
- ERRAMUZPÉ Geneviève (dir.), *Maison d'Izieu : l'exposition permanente*, Lyon, Fage, 2015.

> Sur la maison d'Izieu : ouvrages historiques, témoignages et sitographie

- BISCARAT Pierre-Jérôme, *Izieu, des enfants dans la Shoah*, Paris, Fayard, 2014.
- BISCARAT Pierre-Jérôme, *D'Izieu à Auschwitz, L'histoire de deux enfants dans la Shoah*, Paris, Librio, 2014.
- CAUSSE Rolande, *Les enfants d'Izieu*. [Suivi de] *Témoignage de Sabine Zlatin*, Paris, Seuil, 2016.
- CHARVIN René, *Par un doux matin d'avril Izieu 1944*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- *Garde-le toujours : lettres de dessins des enfants d'Izieu, 1943-1944 : collection de Sabine Zlatin*, Paris, coédition BnF – Maison d'Izieu, 1994.
- HOUZÉ Kathel (coord.), *La colonie des enfants d'Izieu : 1943-1944*, Lyon, Libel, 2012.
- KLARSFELD Serge, *Les enfants d'Izieu : une tragédie juive*, Paris, Les fils et filles des Déportés Juifs de France, 2000.
- KLARSFELD Serge, *En souvenir de Georgy : lettres de la maison d'Izieu*, New-York, Aperture, 2002.
- MISSIKA Dominique, *L'Institutrice d'Izieu : témoignage*, Paris, Points, 2016.
- NIEDERMANN Paul, émission *À voix nue*, série de cinq podcasts, France culture, 2012.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/a-voix-nue/paul-niedermann-1-5-7971240>
- NIEDERMANN Paul, *Un enfant juif, un homme libre: mémoires*, Paris, éditions Lindermann, 2012.
- RAFFAELLI-PERAUDIN Laure, *Maison d'Izieu*, Lyon, Izieu : Nouvelles éditions Scala, Maison d'Izieu éditions, 2015.
- SCHITTLY Richard, *Izieu, l'innocence assassinée : contribution à la mémoire des enfants juifs raflés le 6 avril 1944*, Paris, Fenixx, 2016.
- WILTZER Pierre-Marcel, *Sous les feux croisés : parole de préfet*, Chambéry, Comp'Act, 1999.
- ZLATIN Sabine, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, avec sa déposition au procès Barbie et les témoignages de Gabrielle Perrier et de Samuel Pintel, Paris, Gallimard, 1992.
- Rencontre *Les enfants d'Izieu au cœur du procès K. Barbie, le rôle des militants*, 2017 :
<https://www.youtube.com/watch?v=Dk4ExwFDt-Y>
- La voix est libre, la mémoire d'Izieu, 2014 : https://www.youtube.com/watch?v=SYfj_mkOUhk
- Déposition de Léa Feldblum le 11 mai 1945, à son retour du camp d'Auschwitz-Birkenau :
<https://www.youtube.com/watch?v=4gsm4pJiqbY>

> Le procès Barbie

- *Hôtel Terminus, Klaus Barbie, sa vie et son temps*, film d'Ophuls Marcel (1988), Arte vidéo, 2008.
- Le procès K. Barbie, 30 ans après, 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=OuZTr3kyeRk&t=207s>
- Klaus Barbie : parcours et procès d'un criminel, 2020 : <https://www.youtube.com/watch?v=ASnV9ipshfU>
- Sur les traces de Klaus Barbie – Un jour, une histoire, 2011 : <https://www.youtube.com/watch?v=ELSCRkSQYf4>

> Sur les enfants durant la Shoah : études, essais, témoignages

- BIGIELMAN Albert, *J'ai douze ans à Bergen-Belsen*, Paris, Le Manuscrit, 2005.
- BRAUN Sam, *Personne ne m'aurait cru, alors je me suis tu*, Paris, Albin Michel, 2008.
- CLING Maurice, *Vous qui entrez ici... Un enfant à Auschwitz*, rééd. Éditions de l'Atelier, 2008.
- CONAN Éric, *Sans oublier les enfants. Les camps de Pithiviers et de Beaune-La-Rolande 19 juillet – 16 septembre 1942*, Le Livre de poche, 2006.
- DANTI-JUAN Michel (dir.), *La mémoire et le crime. Dix-huitième journée d'étude de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers, vendredi 18 et samedi 19 juin 2010*, Paris : Cujas, 2011 (coll. Travaux de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers, n° 27) [cf. chapitre consacré à la Maison des enfants d'Izieu].
- GUÉNO Jean-Pierre (dir.), *Paroles d'étoiles. Mémoires d'enfants cachés, 1939-1945*, Paris, Librio, 2002.
- HAZAN Katy et GHOZLAN Eric, *À la vie ! Les enfants de Buchenwald du Shtetl à l'OSE*, Paris, Le Manuscrit, 2005.
- HAZAN Katy, « Enfants cachés, enfants retrouvés », *Les Cahiers de la Shoah*, 2007/1 (n° 9), <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-shoah-2007-1-page-181.htm>
- KLARSFELD, Serge, *Adieu les enfants (1942-1944)*, Paris, Mille et une Nuits, Éditions Fayard, 2005.
- ROUVEYRE Miriam, *Les enfants de Buchenwald*, Paris, Julliard, 1995.

► Propositions de lecture cursive (littérature jeunesse, BD, récit, nouvelles...)

- Izieu, mai 1943 – 6 avril 1944, des enfants juifs en sursis, collection du nez en l'air, Le Moutard / Maison d'Izieu, 2006.
- CAUSSE Rolande, *Les enfants d'Izieu*, Paris, Syros jeunesse, 2004.
- CHAINE Catherine, *Le voyage sans retour des enfants d'Izieu*, Paris, Gallimard-Jeunesse, 2009.

► Sitographie sur les lieux de mémoire

- Musée-mémorial des enfants juifs exterminés – maison d'Izieu : <http://www.memorializieu.eu>
- Amicale du camp de Gurs : <http://www.campgurs.com>
- Mémorial du camp de Rivesaltes : <https://www.memorialcamprivesaltes.eu/>
- Mémorial de la prison de Montluc : <https://www.memorial-montluc.fr/>
- Mémorial de la Shoah-Drancy : <https://drancy.memorialdelashoah.org/>
- Mémorial et musée d'Auschwitz : <https://www.auschwitz.org/en/>

VII. Annexes



[III. 9]

Recto du projet de déclaration rédigé par Miron Zlatin dans le cadre du recensement des juifs prescrit en juin 1941.

Recensement des juifs

Déclaration
de M. Zlatin Miron
Aviculteur
à Landas (Morb)
Refugié à Jacou (Morb)

1) Zlatin Miron, né le 21 septembre 1904
à Ozcha (Russie) de père et mère juifs. Marié, sans enfants.
En France depuis 1924. Diplôme d'ingénieur de
l'Institut Agricole de Nancy en 1927.
Naturalisé Français par décret du 26 juillet 1939.
Passé la Conseil de Révision, le 8 janv. 1940, avec la "classe" 1940.
Malgré la demande formulée à 2 reprises au Bureau de
Recrutement de Valenciennes, pour être incorporé immédiatement
ne fut pas mobilisé. ("vous partirez avec votre classe, quand
on vous appellera.")

Profession: Aviculteur. Propriétaire depuis 1929, d'une
petite ferme à Landas (Morb), je l'ai aménagée en un
élevage Avicole ("élevage Avicole de Landas"), exploité par
moi personnellement jusqu'au mois de mai 1940. Après
des débuts pénibles, cet élevage devint un établissement
réputé, muni d'une installation moderne, et qui a contribué
au peuplement des fermes de la région en volailles de race.
Médaille d'or de la Reconnaissance Agricole en 1939.
Travaille comme Aviculteur à Jacou (Morb) depuis
le mois d'août 1940.
Ayant trouvé à louer une petite propriété à Montpallier,
m'y installerai, le mois prochain, pour mon compte, pour y
créer un élevage Avicole. Cette production étant très
déficiente dans l'Morb.

2) Zlatin, née Chwast, Sabina, mon épouse,
Née à Varsovie (Pologne) le 13 janvier 1907, de père et
mère juifs
En France depuis 1926. Diplôme d'Alliance Française
de l'Université de Nancy.



[III. 9]

Verso du projet de déclaration rédigé par Miron Zlatin.

2

Naturalisée Française par Décret du 26 juillet 1939.

Profession: Avicultrice. Co. propriétaire de l'élevage
Avicole de Landas.

Suivi, en hiver 1939/40 les cours de la Croix Rouge (S.S.B.M.)
à Lille. Engagée ensuite comme infirmière bénévole pour
la zone des Armées. Blessée, en gare d'Amiens, le
19 Mai 1940. Continuée à travailler, comme infirmière
C.R.F. jusqu'au 10 Février 1941

Jacou, le 15 juillet 1941

M. Zlatin

20

DOC 76



[III. 11]

Recto de la lettre de Sabine Zlatin au préfet de l'Ain sollicitant son autorisation pour l'ouverture d'une maison d'enfants dans l'Ain. Montpellier, 20 février 1943.

UGIF 3^e Direction
"Santé"
UNION O.S.E.
ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS

Montpellier, le 20 février 1943.

DIRECTION CENTRALE
PARIS, 92, Champs-Élysées

Repliée à **MONTPELLIER**
12 bis, Rue Jules-Ferry, 12 bis
TEL. : 24.43

ORGANISATION PHILANTHROPIQUE
FONDÉE EN 1912 ET DÉCLARÉE À PARIS
SOUS LE N° 170.699

MAISONS D'ENFANTS :

Ville BELVETIA
4, Rue de Tolmé, MONTMORENCY (S.-&-O.)
TEL. : Montmorency 20-78

Ville des TOURELLES
113, Rue de Paris, SOISSY-s/Moy (S.-&-O.)
TEL. : Soisy 20-60

CHATEAU DU MASGELIER
par LE GRAND BOURG (Creuse)
TEL. : 19 à Grand Bourg

CHATEAU de CHABANNE
par St-PIERRE-de-FURSAC (Creuse)
TEL. : 3 à St-Pierre-de-Furzac

CHATEAU de CHAMONT
MAISSAT (Creuse)
TEL. : 17 à Maissat

CHATEAU DES MORELLES
à BROUT-VERRET (Ailier)
TEL. : 13 à Brout-Verret

Ville MARIANA
Boul. des Tanneurs, St-RAPHAËL (Var)
TEL. : St-Raphaël 199

CHATEAU MONTMINTIN
Commune de C.-Chevix (Haute-Vienne)
TEL. : 7 Château Charvix

INTERNAT
8, Cours Jean Pélissier
LIMOGES (Haute-Vienne)
TEL. : 26-31

Annexe : INTERNAT
Château de Mar-Jambert
LIMOGES (Haute-Vienne)
TEL. : 30-70

INSTITUTIONS :

Œuvre de Protection Sanitaire
des Populations Réglées
TERRASSON (Dordogne)

Centre Médico-Social
25, rue d'Alsie, MARSEILLE
TEL. : Gerbaldi 01-45

Madame S. ZLATIN,
Infirmière C.R.F., Assistante Sociale,
2, rue du Petit St. Jean,
MONTPELLIER,

Monsieur le Préfet de l'Ain,
BOURG-en-BRESSE.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous avec la demande suivante :

Je dirige actuellement dans l'Hérault le Centre Médico-Social de l'UGIF, 3^e Direction "Santé" (ancienne Œuvre de Secours aux Enfants OSE)

Après le 11 novembre, date de l'occupation des côtes méridionales par les troupes d'opération, la direction de l'UGIF 3^e Direction Santé de toute la France libre qui se trouvait jusqu'à cette date à Montpellier, s'est vue dans l'obligation de se replier à CHAMBERY, dans la Savoie (6, rue Basse du Château).

Je suis donc restée ici, la seule déléguée pour la région.

J'ai, en outre, dirigé 2 Maisons d'Enfants : l'une au bord de la mer, au Sans St. Roch à PALAVAS-les-FLOTS (Hérault), dans la propriété de M. l'Abbé PREVOST, et l'autre située à Campestre-LODEVE (Hérault)

Vu les dernières dispositions, nous nous sommes vus réquisitionner les bâtiments du Sans St. Roch par les troupes d'opération. Nous avons donc transféré une partie des enfants à LODEVE, et avons envoyé l'autre partie dans nos autres Maisons de la Creuse et Htc-Vienne, déjà surpeuplées.

LODEVE, située dans l'Hérault à 50 kms de la mer, devient aussi un point vulnérable et c'est pour cette raison que nous prenons la liberté de nous adresser à vous en vous priant de bien vouloir nous autoriser à rechercher et ouvrir une Maison d'Enfants dans votre département, ce qui, en même

./.



[III. 11]

Verso de la lettre de Sabine Zlatin au préfet de l'Ain sollicitant son autorisation pour l'ouverture d'une maison d'enfants dans l'Ain.

UNION O.S.E.
DIRECTION CENTRALE
PARIS 93, Champs-Élysées

55005

Montpellier le 30 Février 1945

Monsieur le Préfet,
Madame S. ZLATIN

temps; nous rapprocherait de la Direction.
Il s'agirait d'une Maison d'une quarantaine d'enfants au maximum. Les enfants dont j'ai la charge actuellement sont, pour la plupart, étrangers (Belges, Polonais, etc;) et nous les considérons tous comme orphelins, ayant leurs parents déportés, vers une destination inconnue; les quelques autres ont encore leurs parents, mais ceux-ci se trouvent dans des camps de concentration sur le territoire français. Ces enfants, d'âge scolaire, ne dépassent pas 14 ans. (de 4 à 14 ans)

LE PERSONNEL. - Comme il s'agit d'enfants étrangers, le personnel se compose de 50% environ de personnel français. Quant au personnel étranger, il s'agit surtout de quelques éducatrices, d'origine polonaise, en France depuis déjà longtemps.

En espérant que vous voudrez bien réserver un accueil à ma demande en faveur de ces enfants, (désolé malheureux, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma plus haute considération.

S. ZLATIN.

125.

► **Rédaction**

Stéphanie Boissard, responsable recherche, documentation et archives, Maison d'Izieu, Claire Decomps, conservateur en chef, mahJ et Loïc Le Bail, conservateur en chef, département des Estampes et de la photographie, BnF (introduction, repères chronologiques, autour de l'exposition), Rim Rejichi, professeure relais de l'académie de Créteil (points d'entrée dans les programmes scolaires, fiches thématiques, activités pour les élèves et bibliographie)

► **Mise en page**

Larissa Pusceddu

► **Coordination et correction**

Virginie Genest et Elise Malka

► **Relecture**

Paul Salmona

► **Crédits**

Couverture © Maison d'Izieu, collection succession Sabine Zlatin

[ill. 1-3, 6-9, 11, 12, 15-23, 25-33, 35, 37-41, 44] © Bibliothèque nationale de France, collection Sabine Zlatin

[ill. 4] © Maison d'Izieu, collection Henry Alexander

[ill. 5] © Atlas historique de France, l'Histoire, Arènes-légendes cartographies, 2020

[ill. 10] ©USHMM, collection Diane Popowski-Fenster

[ill. 19, 28] © Maison d'Izieu, collection succession Sabine Zlatin

[Ill. 13] © Maison d'Izieu, famille Wiltzer

[Ill. 14] © NGD World Data Bank II (public domain) pour Wikicommons Libre de droits

[ill. 24] © Maison d'Izieu, collection famille Perrier-Tardy

[ill. 34] © Maison d'Izieu, collection Serge et Beate Klarsfeld

[ill. 36] © Mémorial de la Shoah

[ill. 42] © Serge et Beate Klarsfeld

[ill. 43] © AFP

[ill. 45] © Maison d'Izieu

Une exposition organisée par le mahJ avec le concours de la BnF et de la Maison d'Izieu.

(BnF) Bibliothèque nationale de France



Avec le soutien de



Ressources pédagogiques réalisées à l'occasion de l'exposition « Tu te souviendras de moi ». Paroles et dessins des enfants de la maison d'Izieu, 1943-1944 présentée au mahJ du 26 janvier au 23 juillet 2023.

© mahJ, tous droits réservés pour les textes, janvier 2023.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

